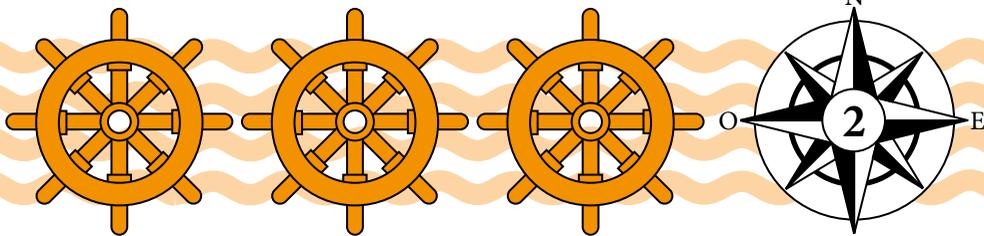


LE PETIT JOURNAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES





Sommaire

Le mot du maire P. 2

Festival «Les insulaires» P. 3

Fête nationale du 14 juillet P. 4 à 7

Stèles des marins péris en mer P. 8 & 9

Fête de la mer du 15 août P. 10 & 11

Conseils municipaux P. 12 à 15

Rentrée scolaire P.14 à 17

Jumelage avec Font-Romeu P.18 à 21

Vie associative P. 24 & 25

Sports «Belle-Île-en-Trail» P. 26 & 27

Activités de la médiathèque P. 28

Portrait de Jean-Pierre Tanneau P. 29

Hommage à Michel Lotte P. 30 & 31

Vie portuaire P. 32

Actualités diverses P. 33 à 39

Annonces P. 40

Mairie de LE PALAIS
Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS
Tél. 02 97 31 80 16

Courriel mairie.palais@wanadoo.fr



LE PETIT JOURNAL Bulletin d'informations municipales
N°14 3e Trimestre 2016

Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire
Responsable de la publication : Tibault Grollemund, adjoint au maire
Secrétaire d'édition : Jacky Lemaire, conseiller municipal
Crédit photos et conception : cellule communication
Imprimé par IBB Quéven



La saison touristique a tenu ses promesses. La notoriété de Belle-Île-en-Mer est aujourd'hui une chance pour le développement économique de notre territoire. Depuis des années, les acteurs du tourisme insistent pour rendre notre destination conforme aux attentes de nos visiteurs. Je tiens à féliciter et à remercier tous les professionnels pour les efforts fournis.

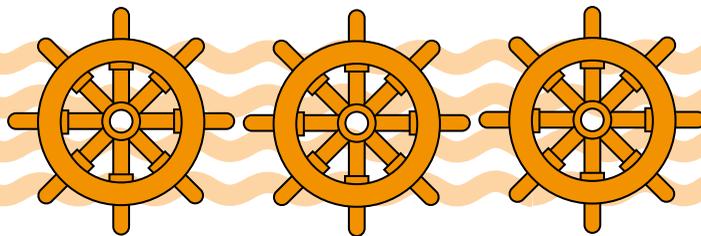
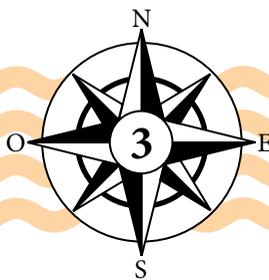
La belle page ensoleillée que nous venons de tourner, nous la devons aussi à l'énergie de notre tissu associatif qui, tout au long de la saison, a proposé des animations de qualité. Festival, fest-noz, concert, théâtre, trail 2016, repas du jumelage, le 90^e anniversaire de la fanfare des « Gerveur », ont été autant d'occasions de réunir notre population et nos visiteurs. Saluons la création d'un tout nouveau festival de jazz programmé en septembre qui vient enrichir l'offre d'après saison.

La rentrée scolaire 2016 a été l'occasion pour nos enfants de retourner sur les bancs de l'école. Notre école publique inaugure cette année la fusion de la maternelle et de l'élémentaire formant le socle de notre nouvelle école primaire. L'équipe pédagogique est bien en place et le projet d'école préfigure une année scolaire bien remplie. Des travaux seront bientôt engagés par sécuriser notre espace scolaire.

La sécurité, de plus en plus en question dans ces temps troublés, sera un thème important de l'année 2017. Le drame du 14 juillet à Nice nous a tous profondément bouleversés et notre responsabilité est de faire face et de prendre des mesures pour diminuer le risque.

La révision de notre plan local d'urbanisme doit être finalisée avant le 27 mars prochain. Sa validation par les services de l'État risque d'être difficile. Il est vraisemblable que nous serons, après cette date, sous le régime du règlement national d'urbanisme (RNU) pendant quelques mois.

Pour conclure, je finirai sur une note optimiste en citant Barack OBAMA, « *On ne se présente pas pour être quelqu'un mais pour accomplir quelque chose* ».



FESTIVAL LES INSULAIRES



L'ÎLE D'AIX HIER... L'ÎLE DE BRÉHAT DEMAIN

Après l'île d'Yeu, Belle-Île-en-Mer, Molène et Ouessant, Hoedic en 2015, c'est donc l'île d'Aix, la plus méridionale des îles du Ponant, qui accueillait la 5^e édition du festival «Les Insulaires» du 23 au 25 septembre 2016. L'île d'Aix est accessible par bateau toute l'année depuis l'embarcadère de la Pointe de la Fumée, sur la presqu'île de Fouras (30 mn). Les voitures restent sur le continent. Exceptionnellement des retours par navettes nocturnes avaient été mis en place au départ de l'île d'Aix. Le festival était ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux. Ils étaient plus de cinq mille personnes à y prendre part et assister à l'ensemble des animations gratuites, ainsi que l'accès au village.



C'est sous un soleil estival, vendredi midi, que roulement de tambour à l'appui, le garde champêtre en tenue napoléonienne a donné le ton lors de l'ouverture de ce 5^e festival des quinze îles du Ponant en présence de Denis Palluel,

maire d'Ouessant et président de l'Association des îles du Ponant (AIP), des élus des autres îles, dont Frédéric Le Gars maire de Le Palais.

Participation belliloise

Le centre de l'île réunissait un vaste village de tentes blanches qui était le cœur du festival, un espace d'échanges, de rencontres, de discussions entre festivaliers. Chaque île du Ponant y occupait un stand sur lequel elle présentait ses activités, ses espaces naturels, ses produits. On y trouvait également un espace buvette-restauration et la grande scène de concert. C'est plus d'une centaine de Bellilois qui était présente à la fête des îles. Le stand « Belle-Île-en-Mer » présentait cette année, les savoir-faire locaux, ceux des professionnels comme ceux des artisans ou des associations, grâce à la coordination et le dynamisme des bénévoles.

Des animations tous azymuts

Non, les îles ne sont pas uniquement des zones de villégiatures estivales. Mis en place le samedi matin, le marché des producteurs était là pour rappeler qu'on produit aussi sur les îles : fromage, escargots, saucisses, miel, biscuits, huîtres, etc. Plus qu'un simple festival, Les Insulaires souhaitent

servir de plateforme de réflexion et donner la parole aux habitants de îles du Ponant pour échanger sur l'avenir, débattre, exprimer des idées, présenter des projets... Conçus comme des causeries pendant lesquelles chacun est libre de prendre la parole, ces débats permettent de mieux comprendre la vie des îles et les enjeux auxquels elle sont confrontés au quotidien : enjeux humains, socio-économiques et environnementaux.



Tsoud'Boks

En version apéro concert ou en première partie de soirée, chaque édition du festival est l'occasion de mettre en avant des groupes de musique venus des îles du Ponant. Cette année ont été accueillis Punx Soul (Yeu), Moi-Moi-Moi (Groix), Tsoud'Boks (Belle-Île), Les Meules-Meules (Hoedic), A Galzew (Belle-Île). Le festival «Les Insulaires» ne serait pas tout à fait le même sans la participation des fanfares. Cette fois encore sur l'île d'Aix une quarantaine de joyeux fanfarons sont venus animer la vie du village, du petit matin jusque tard dans la nuit !

Le concours de godille inter-îles du Ponant est l'un des moments très attendus du fes-

tival. La finale a été remportée par Jean-Jacques Prigent, un Bréhatin, ancien marin. Samedi soir, les bénévoles bellilois ont organisé un lancer de 200 lampions biodégradables



qui ont illuminé le ciel de l'île d'Aix. Et accrochés à chaque lampion, un vœu que chacun a espéré voir se réaliser. Un beau succès très applaudi. Difficile de tout dire sur la programmation de cette 5^e édition. Une chose est sûre, en venant sur l'île d'Aix ce week-end là, les visiteurs ne se sont pas ennuyés. Il y avait aussi : le concert des chorales insulaires, du théâtre de rue, des projections vidéo, des visites guidées de l'île, le concours de pétanque, sans oublier le grand repas de clôture du dimanche midi ! Enfin une anecdote : faute de distributeur d'argent sur l'île d'Aix. Il fallait penser à venir avec du liquide sur soi.



Course à la godille

L'île de Bréhat en 2017

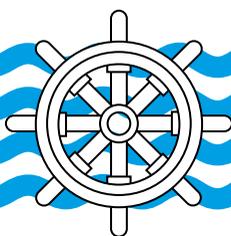
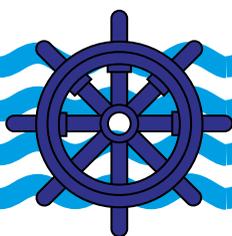
« C'est ici, dans ce festival, que bat le cœur de nos îles, et il n'est pas prêt de s'arrêter ! », conclut le dimanche soir, Alain Burnet, maire d'Aix. À l'heure de la clôture, une annonce officielle : la 6^e édition du festival des îles du Ponant jettera l'ancre, en septembre 2017, sur l'île de Bréhat, dans les Côtes-d'Armor.



© Bathilde Chaboche & Bernadette Flament

Le stand de Belle-Île

FÊTE
NATIONALE



CÉRÉMONIE... AUBADE... JEUX...RETRAITE AUX
FLAMBEAUX...FEU D'ARTIFICE... BAL POPULAIRE

JOURNÉE ENSOLEILLÉE 14 JUILLET RÉUSSI

Une superbe journée, avec le soleil qui était au rendez-vous pour fêter ce 14 juillet 2016, dans une ville pavoisée pour l'occasion. Palantins, insulaires, élus, représentants de la gendarmerie, des pompiers et des administrations se sont retrouvés en matinée sur l'esplanade des Frères Moisant pour se rendre au monument aux morts, pour un dépôt de gerbe et une allocution du maire. Puis en défilé, le cortège et le public, précédés de la fanfare des « Guerveur », se sont rendus en musique, place de l'Hôtel de ville pour le discours de Frédéric Le Gars, maire et président de la communauté de communes, en présence de membres du conseil municipal, d'élus des autres communes et des porte-drapeaux des associations patriotiques. L'aubade de la fanfare a conclu, sous les applaudissements, la traditionnelle cérémonie, avant le verre de l'amitié en plein air. Du côté festif, outre la course à la godille, un tournoi de pétanque, organisé par les pompiers, s'est déroulé dans l'après-midi au bois du Génie. En soirée, dans une ville fermée à la circulation, musique, lumières, et à partir des stands, barbe à papa, crêpes et galettes et autres gourmandises, ont permis de patienter jusqu'à la tombée de la nuit. La 2^e édition de la retraite aux flambeaux sur les quais du Palais organisée par l'association « Mémoire d'île » s'est déroulée en préambule du feu d'artifice tiré de la Citadelle. Un magnifique spec-



taclé pyrotechnique qui a été le coup d'envoi du bal populaire sur la place de la République. Tout un panel de réjouissances qui a contribué à faire de cette journée une belle réussite populaire.





Monument aux morts **ALLOCUTION DU MAIRE**

Se retrouver tous les 14 juillet au pied de ce monument aux morts est le signe de notre témoignage fidèle à la mémoire de ceux qui se sont battus à travers les siècles pour que la France soit ce qu'elle est aujourd'hui. Ce devoir de mémoire nous le devons à tous ceux qui ont combattu pour que la France reste le pays des droits de l'homme, du respect du droit à l'expression et le pays où la démocratie fait office de loi. Nous allons rendre un hommage appuyé à tous les Bellilois morts pour la France en déposant à leurs pieds une gerbe de fleurs.

Mort pour la France, c'est un honneur mais surtout un sacrifice. Quel que soit les conflits, le champ de bataille, sur terre, sur mer ou dans les airs, ils ont laissé des familles

dans la tristesse mais avec la fierté du devoir accompli. N'oublions pas cependant les millions de veuves et d'orphelins générés par ces conflits. L'atrocité des guerres n'a pas de sens. La haine des hommes n'a pas de sens. Le déplacement des populations n'a pas de sens. Alors il nous faut militer pour la paix, la seule voie d'accomplissement et la seule aspiration digne de notre condition humaine.

L'Europe est un vecteur de paix. La France est l'un des gardiens de la paix dans le monde. Cette responsabilité, nous la portons avec conviction et courage. En ces temps difficiles où l'état d'urgence et les menaces assombrissent notre avenir, restons confiants. Nos valeurs et notre engagement repousseront ces difficultés.

Le 14 juillet, nous sommes tous bleu, blanc, rouge, car c'est un des symboles de notre appartenance à cette belle nation qu'est la France.

C'est toujours avec sincérité et émotion que nous allons rendre hommage aux combattants de la liberté, de la fraternité et de l'égalité . Vive la République. Vive la France



DISCOURS DU MAIRE Place de l'Hôtel de ville



Mesdames, messieurs les élus, les représentants des corps constitués, mesdames et messieurs, chers concitoyens.

C'est un plaisir chaque année renouvelé de vous retrouver le 14 juillet. Il est important de savoir ce qui donne un sens au pacte républicain. Célébrer le 14 juillet, c'est en effet d'abord célébrer un des moments les plus importants de notre histoire. Ce jour de 1789 où, prenant la Bastille, le peuple se libère du joug de la monarchie et devient acteur de son destin politique.

Célébrer le 14 juillet, c'est aussi mettre à l'honneur la République, notre République, avec ses valeurs portées par la révolution française, ensuite devenues celles de notre nation toute entière.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation de l'église et de l'état, la liberté syndicale, le suffrage universel... Tous ces principes découlent de l'acte révolutionnaire fondateur que représente symboliquement la prise de la Bastille. Ils

donnent corps au pacte républicain. Ce pacte nous est aussi précieux que l'air que nous respirons. Et comme l'air, c'est quand il se raréfie que l'on prend pleinement conscience de son infinie valeur. En ces temps qui résonnent d'intégrisme, d'intolérance, de violences, de perte des valeurs, célébrer le 14 juillet est donc l'occasion de réaffirmer notre attachement à un bien d'autant plus précieux qu'il nous est à jamais acquis.

L'actualité nous le démontre trop fréquemment. Nos valeurs communes, celles qui fondent notre nation, sont attaquées. Notre volonté de coexister en paix est remise en cause.

Je l'ai dit, la République est comme l'air, indispensable. Elle vaut que l'on se batte pour la préserver, pour l'enrichir, pour la conforter. D'abord au quotidien, pour ne pas la dégrader. Que ce soit dans nos villes, nos quartiers, nos écoles et sur notre île, en raison de comportements qui mettent en péril la concorde.

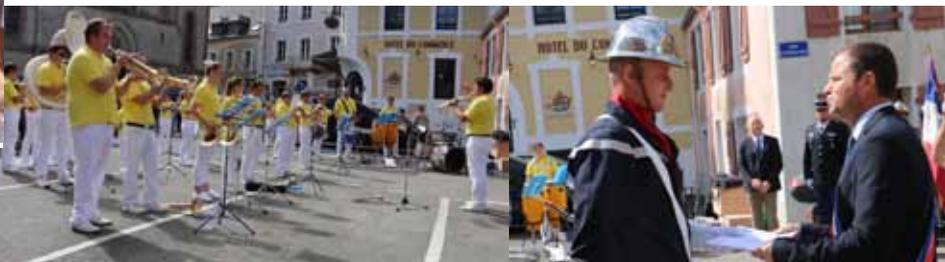
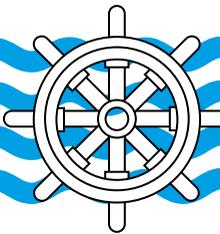
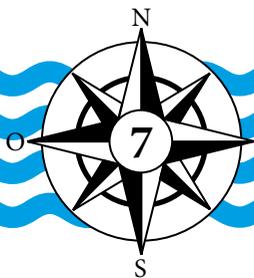
La République n'est, en effet, pas seulement une forme de gouvernement. C'est une éthique. C'est la volonté que les règles de vie en

commun soient élaborées par ceux auxquelles elles s'appliquent, selon des règles démocratiques qui ne répondent pas à la loi du plus fort. La République c'est l'exigence de l'égalité, de la laïcité, et donc du respect des différences dans un cadre commun, fait de valeurs, de lois et de règles éthiques.

Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain et, promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre fière et belle France.

Je conclurai par une note légère, car le 14 juillet c'est aussi un moment de fête. Et ne l'oublions pas, la fête fait partie des moments d'unité du peuple français. Je finirai donc en citant Alphonse Allais, « ah ces bals publics ! Oh, les tendres aveux murmurés entre gens qui ne se connaissent pas matin ! 14 juillet soit béni, car tu fais gagner du temps aux amoureux ».

Vive le 14 juillet. Vive la République. Vive la France.



Citoyens à l'honneur

NICOLAS KROHN
SAPEUR-POMPIER



COURSE À LA GODILLE

Succès de la 3^e édition



Organisée par la commune dans l'après-midi du 14 juillet, la course à la godille a connu une affluence qui a dépassé les attentes des élus. Pour les novices, une initiation préalable à l'art de la godille a été dispensée par les concurrents chevronnés. Il s'agissait pour les godilleurs d'effectuer un parcours chronométré aller-retour entre deux bouées. Une course contre la montre donc pour laquelle ils étaient 11 concurrents masculins, 1 féminine et 2 juniors à relever le défi. Évidemment, la pratique de

la godille ne s'improvise pas. Mais s'il n'y a pas eu d'abandon, pour certains godilleurs il a fallu leur adjoindre « un moteur auxiliaire » en la personne d'un godilleur expérimenté pour aider sur le parcours imposé. Cette année encore, le plateau était relevé. Et si l'important était de participer, l'on a vite compris au fil des performances que certains étaient bien là pour gagner. Lors de la finale Matthieu Le Moizan l'emportait sur Jean-Lou Guillaume. Remerciements aux commerçants qui ont doté de lots divers ce concours et permis de récompenser tout le monde. Classement.

1. Matthieu Le Moizan : 1' 11" 13 ;
2. Jean-Lou Guillaume : 1' 25" 48.
3. Yves Prieur : 1' 30" 51 ;
4. Frédéric Le Gars : 1' 44" 66 ;
5. Philippe Guyader : 1' 53" 84 ;
6. J.B Leroy : 2' 19" 54 ;
7. Nicolas Zemko : 2' 50" 74 ;
8. Ethan Dey : 2' 51" 61 ;
9. Océane (première féminine) 2' 53" 27, etc.

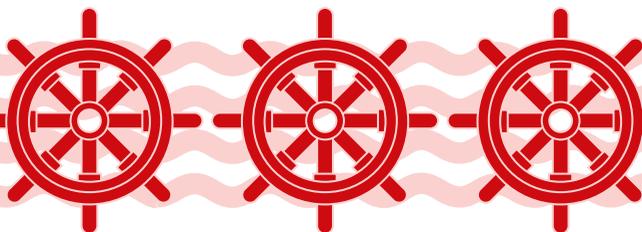


Les gagnants à l'issue de la remise des prix

La cérémonie de la fête nationale a été l'occasion pour le maire, Frédéric Le Gars, d'honorer l'ensemble des Bellillois. Tout d'abord il a mis en exergue l'action prépondérante d'un sapeur-pompier insulaire dans le cadre de la vie au quotidien. Nicolas Krohn était à bord de son camion pour les besoins de son travail quand, en roulant, il a aperçu un homme allongé sur le bas-côté de la route. Il s'arrête et va s'enquérir de la personne gisant au sol. Très vite il se rend compte que la victime est en arrêt cardiaque. Il fait aussitôt appel aux secours et prodigue de suite les premiers soins de réanimation du secouriste qu'il est. Grâce à son intervention, la victime hospitalisée pendant 3 jours, s'en est sorti sans aucune séquelle. Un acte qui lui vaut la citation à l'ordre du corps départemental pour acte de bravoure qui lui a été remise pour l'occasion par le maire Frédéric Le Gars. Puis le maire a rendu hommage à leur doyenne, Anne-Marie Lotte, âgée de 103 ans, qui après une courte allocution très émouvante, a dévoilé de sa fenêtre la plaque du 1, place de l'Hôtel de Ville.

ANNE-MARIE LOTTE
DOYENNE DES BELLILLOIS





AUX PÉRIS EN MER UNE STÈLE POUR SE RECUEILLIR ET SE SOUVENIR



Le tout s'est terminé sur une note de musique complétant de fort belle façon l'hommage aux péris en mer.

C'est par un temps magnifique, sous le soleil, face à la mer que s'est déroulée le 14 août 2016, en

matinée, l'inauguration de la stèle dédiée aux péris en mer au lieu-dit «La Montagne» qui surplombe la rade de Le Palais. Une nombreuse

assistance était présente pour l'occasion, avec des élus, dont Gérard Pierre, vice-président du conseil départemental, Karine Bellec, conseillère départementale et Seybah Dagoma, députée de Paris en résidence à Belle-Île, les représentants des corps constitués, de la SNSM et des associations patriotiques avec leurs porte-

drapeaux. Une cérémonie empreinte d'une grande solennité avec la ferveur du recueillement qui a commencé par la présentation du projet, le dévoilement de la stèle et un dépôt de gerbes des pensionnés de la marine marchande et de la pêche, des anciens combattants et de la mairie de Le Palais.

Madame la députée, monsieur le Vice-président du conseil départemental, madame la Conseillère départementale, mesdames et messieurs les élus et représentants des corps constitués, mes chers amis. Disparaître en mer, c'est parfois le destin de l'homme. La cérémonie de ce matin du 14 août 2016 nous rassemble autour d'un monument symbolique, que nous avons souhaité simple et épuré. En effet, la force de la mémoire de nos péris en mer trouve son ex-

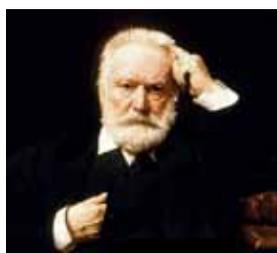
ALLOCUTION DU MAIRE

pression d'abord dans nos propres souvenirs. Il nous fallait trouver l'endroit où chacun pourrait venir se recueillir, prier, espérer, pleurer. Cet endroit c'est ici, sur «La Montagne», que cette stèle a été érigée en mémoire des hommes pris par la mer. La mer éternelle est omniprésente pour nous les insulaires. La mer coule dans nos veines et bleuit le fond de nos âmes. La mer nous donne. La mer nous prend. Au delà des drames bellillois, je ne peux m'empêcher de penser égale-

ment à tous ces malheureux que la Méditerranée avale et rejette sur ses côtes. Ainsi va la vie. Ainsi va la mort. Il nous reste le souvenir. Ce projet commémoratif est le dernier porté par notre ami, Gilles Bertho, maire adjoint. Il aurait été très fier de cette réalisation. Merci infiniment à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémorial. En particulier à Jean-Luc Guennec et ses bénévoles qui ont financé une grande part de ce



monument. À Stéphane Tinchant et son équipe technique pour sa conception et sa réalisation et à mesdames Le Gac et Guillem, monsieur Samzun et le conseil municipal de Le Palais.



«OCEANO NOX» de VICTOR HUGO

À l'issue de la minute de silence ce sont Marie-Céline Guillerm, Martine Collin, Jean-Luc Guennec, Stéphane Tinchant, Muriel Vallade, Tibault Grollemund, Jean-Lou Guillaume et François Portugal qui tour à tour ont récité chacun un vers du poème de Victor Hugo « Oceano Nox » en épitaphe sur le monument érigé.

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont évanouis ?
Combien ont disparu, dure et triste fortune ?
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle océan à jamais enfoui ?

Nul ne sait votre sort, pauvres têtes perdues !
Vous roulez à travers les sombres étendues,
Heurtant de vos fronts morts des écueils inconnus
Oh ! que de vieux parents qui n'avaient plus qu'un rêve,
Sont morts en attendant tous les jours sur la grève
Ceux qui ne sont pas revenus !

On s'entretient de vous parfois dans les veillées,
Maint joyeux cercle, assis sur les ancrs rouillées,
Mêle encore quelque temps vos noms d'ombre couverts,
Aux rires, aux refrains, aux récits d'aventures,
Aux baisers qu'on dérobe à vos belles futures
Tandis que vous dormez dans les goémons verts !

Et quand la tombe enfin a fermé leur paupière,
Rien ne sait plus vos noms, pas même une humble
pierre
Dans l'étroit cimetière où l'écho nous répond,
Pas même un saule vert qui s'effeuille à l'automne,
Pas même la chanson naïve et monotone
Que chante un mendiant à l'angle d'un vieux pont !



Combien de patrons morts avec leurs équipages ?
L'ouragan de leur vie a pris toutes les pages
Et d'un souffle il a tout dispersé sur les flots !
Nul ne saura leur fin dans l'abîme plongée,
Chaque vague en passant d'un butin s'est chargée ;
L'une a saisi l'esquif, l'autre les matelots !



On demande « Où sont-ils ? Sont-ils rois dans quelque île ?
Nous ont-ils délaissés pour un bord plus fertile ? »
Puis, votre souvenir même est enseveli.
Le corps se perd dans l'eau, le nom dans la mémoire.
Le temps qui sur toute ombre en verse une plus noire,
Sur le sombre océan jette le sombre oubli



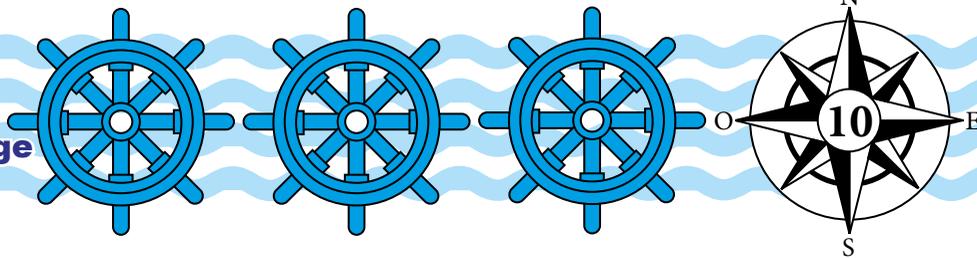
Bientôt des yeux de tous votre ombre est disparue.
L'un n'a-t-il pas sa barque et l'autre sa charrue ?
Seules, durant ces nuits où l'orage est vainqueur,
Vos veuves aux fronts blancs, lasses de vous attendre,
Parlent encore de vous en remuant la cendre
De leur foyer et de leur cœur !



Où sont-ils, les marins sombrés dans les nuits noires ?
O flots ! que vous savez de lugubres histoires !
Flots profonds redoutés des mères à genoux !
Vous vous les racontez en montant les marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez le soir, quand vous venez vers nous . . .



PARDON DE LA MER Fête du canot de sauvetage



Pas de doute, l'édition 2016 de fête la mer fera référence. Tous les indicateurs étaient au vert : ciel bleu, soleil, chaleur et public venu nombreux pour une cérémonie qui a connu un franc succès. Le bateau « Guerveur », qui sous ses nouvelles couleurs, était la vedette américaine des festivités en ce lundi 15 août 2016. Mis à l'eau il y a 50 ans, ce navire a, durant 35 années, assuré les traversées entre Belle-Île et Quiberon. Amarré quai de l'Yser, la fête s'est déroulée tout autour des quais livrés aux piétons pour l'occasion.



Un pardon de la mer très suivi

La matinée était consacrée à la cérémonie du pardon de la mer avec une messe à l'église Saint-Géran, célébrée par l'abbé André Gillet et suivie par une procession qui s'est dirigée vers le quai Bonnelle.



Ferveur et recueillement étaient au rendez-vous parmi la nombreuse assistance massée sur le môle et le brise-lames.

Dans son homélie, le Père André Gillet a rappelé que « la mer était source de joie, de travail et de peine » avant de bénir bateaux et participants.



Ensuite le cap était mis au large du port. C'est à bord du canot de sauvetage « Belle-Isle » que les autorités civiles et religieuses ont rendu hommage aux péris en mer. La couronne de fleurs a été déposée en mer au milieu des bateaux qui les accompagnaient, précédant la bénédiction de la mer. De nombreuses personnes ont pu embarquer à bord des deux vedettes à passagers « Le Palais » de la compagnie Navix et « Le Pétrel » de la compagnie du Golfe et ainsi assister à la cérémo-

nie en mer. De retour sur le quai de l'Yser, s'ensuivait une aubade généreuse et toujours appréciée de la fanfare des « Guerveur », agrémenté cette année par un concert de percussions sur bidons pendant le pot de l'amitié servi par la mairie.

Repas et festivités au programme

Puis les 30 bénévoles au service de la station SNSM de Belle-Île se mettaient à l'ouvrage pour combler les petites faims des participants à la fête le midi et le soir, tant à bord du Guerveur que sur les tables installées sur le quai. Générosité oblige pour l'œuvre de la SNSM, le stand d'articles à son effigie a été dévalisé en attendant la collection 2017. Il faut dire également que les dons sont les bienvenus en ce moment car, le canot de sauvetage Belle-Isle avec ses 16 ans d'existence, a besoin d'une révision complète et d'une remotorisation dont le coût s'annonce élevé. Le « Guerveur » et le canot de sauvetage ont pu être visités par les visiteurs.

La nuit tombée c'est une foule de plusieurs milliers de personnes qui, avec enthousiasme et émerveillement, a apprécié le splendide feu d'artifice tiré face au bassin d'échouage sur le port. La projection sur les murs de la citadelle Vauban qui a suivi, a permis aux spectateurs de revivre un récital d'Édith Piaf. Les noctambules, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés ensuite sur la place de la République pour profiter à plein du concert du groupe de rock celtique « Kallfa ».





ALLOCATION DU MAIRE



Le 15 août au Palais c'est la fête de la mer. Ce rendez vous traditionnel bien ancré, nous donne l'occasion d'honorer la mémoire de nos disparus en mer. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière le rôle du bateau sur lequel nous nous trouvons ce matin. Grâce au dévouement et au courage de l'équipage du Belle-Isle la SNSM a sauvé de nombreuses vies. Cette année est particulière car la SNSM a besoin de votre participation. Le

Belle-Isle a 16 ans d'existence et sa rénovation à mi-vie sera coûteuse, tous les dons seront les bienvenus. Ce 15 août 2016 a une saveur particulière puisque nous avons la chance d'accueillir dans notre port le «Guerveur» qui est venu fêter ses 50 ans. Tous les Bellilois se souviennent des qualités maritimes de ce bateau et nous restons très attachés à ce navire qui, pendant 35 ans, a assuré le lien entre l'île et le continent. Nous lui souhaitons bon vent pour cette nouvelle vie dédiée à l'événementiel.

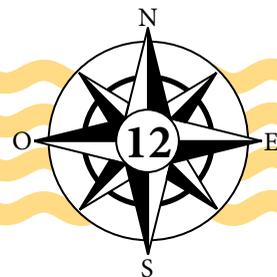
Saveur particulière également puisque hier nous avons inauguré un monument consacré à la mémoire de tous les péris en mer. Là-haut sur la montagne un espace est



dédié au souvenir et au recueillement. La mer nous fascine quand la mer nous dessine des vagues, je pense souvent à la grande vague de Kanagawa du peintre japonais Hokusai. Chaque vague nous transporte et l'imaginaire sublime ces masses d'eau déferlantes.

Le 15 août c'est la fête des Marie et comme tous les ans je leurs souhaite une bonne fête, à ma mère, à ma fille. Soyons nombreux à partager notre amour et notre respect pour la mer. Belle journée bonne soirée et bon feu d'artifice à tous.





Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Yvette GALLENE, Marie-Céline GUILLERME, Martine HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Jacky LEMAIRE arrivé à 18h07, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Marie-Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU, Béatrice TERRIEN. Pouvoirs : Jérôme HAYS à Tibault GROLLEMUND, Ludovic HUCHET à Jacqueline KERIGNARD, Geneviève LE CLECH à Marie-Christine PERRUCHOT. Absents excusés : Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Jérôme LEDOUX, Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23 Présents : 17 puis 18 Votants : 20 puis 21 Convocation : 13 août 2016. Absence de remarques concernant le précédent compte-rendu.

PERMIS DE CONSTRUIRE

FUTUR HOPITAL

SAISINE DE LA COMMISSION DES SITES

Le Conseil Municipal est informé que le projet de construction du nouvel hôpital se situe dans un espace proche du rivage dont l'ouverture à l'urbanisation n'est pas justifiée dans le schéma de

cohérence territoriale tel qu'il a été approuvé.

L'accord du Préfet sera donc requis pour la délivrance du permis de construire, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Pour répondre à M. ENHART, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de motiver le projet pour saisine de la commission des sites afin de demander l'ouverture à l'urbanisation de l'espace concerné.

Monsieur le Maire rappelle que le projet est prévu sur le site de l'actuel hôpital qui sera déconstruit, permettant une meilleure intégration dans l'environnement. Il se situe en continuité de l'agglomération, sur un site déjà aménagé et desservi par les réseaux, et pourvu d'une hélistation.

Il est tenu compte :

- de la particularité insulaire rendant difficile une liaison sanitaire avec le continent,
- de la nécessité de garantir une couverture sanitaire de la population (5 400 résidents insulaires permanents et de 20 000 à 45 000 résidents temporaires en haute saison)

- du caractère ancien, voire vétuste, d'une grande partie des bâtiments de l'hôpital Yves Lanco pour lesquels le maintien du fonctionnement a recueilli des avis défavorables de la commission départementale de sécurité incendie,

Au-delà de l'impératif de mise en sécurité des bâtiments rendant nécessaire la reconstruction de l'établissement, la nouvelle organisation fonctionnelle



garantira :

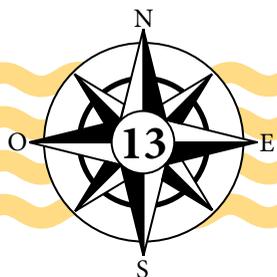
- une bonne qualité et sécurité des soins à la population insulaire,

- une meilleure qualité des prestations offertes aux patients et résidents grâce au regroupement des services hôteliers sur un même espace (cuisine centrale, lingerie blanchisserie, services techniques),

- l'intégration de nouvelles techniques (téléconsultations, télé-expertises).

De même, le rapprochement de ce dispositif avec l'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) vise à améliorer et simplifier les soins apportés à cette population âgée spécifique nécessitant des prises en charge de courte durée.

Avis favorable du Conseil Municipal, à l'unanimité, pour saisir la commission départementale de la nature, des paysages et des sites pour demander une ex-



SÉANCE DU 19 août 2016



tension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage afin de permettre la construction du nouvel hôpital.

Madame MAREC s'inquiète d'un possible retard de début de chantier. Le délai d'instruction du permis de construire a été porté à 5 mois, soit début décembre, précise M. GROLLEMUND. Ce qui laisse envisager un début des travaux en janvier.

DIVERS

Remerciements de l'association Produit en Bretagne qui a séjourné sur le port près de la maison des éclusiers le mercredi 3 août.

Remerciements à l'association des Pensionnés et Veuves de la Marine Marchande et de la Pêche pour le don à destination de l'édification de la stèle des Péris en Mer inaugurée dimanche 14 août.

M. ENHART fait part du mécontentement de 2 pêcheurs, verbalisés sur le quai Bonnelle alors qu'ils ne pouvaient pas stationner sur leurs places réservées puisqu'elles étaient occupées par d'autres véhicules.

L'entreprise « La Déco au féminin »

avait sollicité la commune pour un terrain dans la ZA de Mérézel en début d'année. En absence de réponse, celle-ci a retenu un autre terrain pour son projet indique M. ENHART.

Madame MAREC demande s'il est possible de restaurer la bande cyclable dont la peinture est effacée. Elle précise que Belle Ile est très en retard à ce sujet, et demande si la seule bande cyclable de l'île peut être mieux mise en valeur.

Interpellée par une personne pendant la soirée mousse, dont l'enfant de 8 ans laissé seul dans la mousse a été bousculé, Madame MAREC indique qu'il faudrait demander au DJ de rappeler aux parents qu'ils sont responsables de leurs enfants et que les bouteilles ou objets en verre ne doivent pas être introduits sur la place. Ceci afin de dégager la responsabilité du maire en cas d'accident.

Le bar « Cap Verres Café » diffuse de la musique ou organise des concerts dont le volume est trop élevé indique Madame MAREC. Monsieur le Maire s'est entretenu avec les gendarmes à ce sujet à plusieurs reprises. Il semble que les propriétaires refusent d'obtempérer. L'autorisation d'occupation du domaine public pour 2017 doit-elle être maintenue ?

La 9^e édition du festival Belle Ile On Air semble avoir été un succès félicite Madame HUCHET. Seul point noir, beaucoup de campeurs n'ont pu être accueilli sur le camping du site et se sont installés un peu partout dans le bois, laissant derrière eux déchets et déjections. Il aurait fallu les orienter vers les campings privés plutôt que dans la nature. Monsieur le Maire signale qu'une soirée de bénévoles s'est tenue dans la nuit du 17 au 18/08 sans autorisation, le bruit s'est prolongé jusqu'à 7h30 du matin. Il souligne

également une occupation du site trop longue, ce qui rend le bois en grande partie indisponible aux visiteurs en pleine saison. Madame LE BLANC demande qu'un courrier leur soit adressé en ce sens.

Madame HUCHET a remarqué de nombreux visiteurs autour de la stèle des Péris en Mer dont certains demandent une table d'orientation. Elle pourrait être installée au niveau du belvédère rue des Remparts. Monsieur le Maire indique que le cheminement jusqu'à la stèle sera petit à petit jalonné d'objets marins.

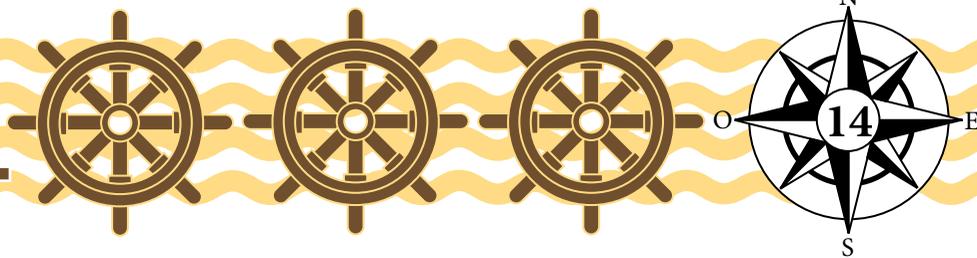
Madame PERRUCHOT MP rapporte que le personnel du SSIAD se voit parfois refuser l'entrée dans Palais lors des mercredis piétons alors qu'il s'agit d'interventions de soins. À la suite d'un accident au carrefour de la Saline, M. GROLLEMUND s'interroge sur l'opportunité du nouvel aménagement qui génère des embouteillages et demande s'il ne faut pas reprendre les études pour un rond-point ?

Fin de séance : 18 heures 35

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jean Pierre Tanneau a fait son entrée au conseil municipal en remplacement de Gilles Bertho. «Les circonstances de mon arrivée ne sont pas évidentes, mais j'aurai à cœur d'accompagner l'équipe dans les projets» a t'il indiqué. Le maire lui a souhaité la bienvenue en étant certain, «que son énergie apportera beaucoup à la collectivité».





L'an deux mil seize, le 26 septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LE PALAIS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressés au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS, Maire.

Etaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Yvette GALLENE, Marie-Céline GUILLERME, Ludovic HUCHET, Martine HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX arrivé à 20h40, Jacky LEMAIRE, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Tibault GROLLEMUND à Martine COLLIN, Marie-Christine PERRUCHOT à Marie-Paule PERRUCHOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU à Martine HUCHET. Absents excusés : Jérôme HAYS, Béatrice TERRIEN, Yvette GALLENE. Secrétaire de séance : Jean-Luc GUENNEC. Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice: 23 Présents : 15 puis 16 Votants : 18 puis 19 Convocation : 20 septembre 2016. Absence de remarques concernant le précédent compte-rendu.

MODIFICATION COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame Marie-Céline GUILLERME est désignée membre suppléant du Conseil Portuaire Départemental en remplacement de Monsieur GUENNEC qui devient membre titulaire.
Commission MAPA : Madame COLLIN est désignée membre titulaire.

APPEL A PROJET « TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE ET POUR LA CROISSANCE VERTE » (TEPCV)

La commune a confié à l'Association des Iles du Ponant (AIP) le soin de répondre à cet appel à projet lancé en septembre 2014 par le Ministère de l'écologie. Le Conseil donne son accord pour déléguer à Morbihan Energie la maîtrise d'ouvrage :

pour la mise en place d'une installation photovoltaïque avec autoconsommation sur un bâtiment communal à Haute Boulogne pour un montant de 60 000 € (financement communal à hauteur de 12 000 €) pour un projet de rénovation de l'éclairage public de la commune pour un montant total 38700 € (financement communal à hauteur de 9 675 €).

Parallèlement, l'AIP assurera des actions transversales telles que la diffusion d'équipements plus performants = lampes LED (en échange de lampes anciennes) aux collectivités insulaires pour équiper les bâtiments communaux.

IMPLANTATION D'UN POSTE TRANSFORMATEUR À CHUBIGUER

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour la mise à disposition d'un espace de 20 m² sur le domaine public, au centre du village, pour l'implantation d'un poste de transformation électrique HT-BT.

Un aménagement paysager du projet sera demandé à ERDF

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

Le Conseil décide de programmer des travaux de curage de fossés de voies communales et rurales hors agglomération pour l'année 2017 à hauteur de 29 375 € H.T.

Ces travaux seront financés par le département à hauteur de 20 % soit 5 875 €.

Madame LE CLECH demande ce qu'il advient de la terre retirée lors des curages ? Celle-ci est déposée sur un terrain communal par l'entreprise. La différence de niveau entre le bord de la route et le fossé est parfois très importante après curage indique Madame GUILLERME.

Pour Madame MAREC, ce problème doit faire l'objet d'une mention spéciale au moment de l'appel d'offre.

PROGRAMME VOIRIE DANS LES ÎLES

Dans le cadre des travaux de voirie financés au titre de la voirie dans les Iles, le Conseil pro-

gramme la modernisation de la voie communale d'Andrestol pour un montant de travaux de 87 314,23 € H.T., financés par le Département à hauteur de 10 050,00 €. Il faudra que les travaux soient contrôlés indique Madame MAREC.

Monsieur le Maire indique à ce titre que de nouveaux travaux de rénovation des bâtiments sont programmés au VVF. A ce propos, Madame LE-BLANC demande s'il n'est pas possible de couvrir la piscine du VVF pour l'utiliser pour les scolaires.

AMÉNAGEMENT COUR ET ABORDS DE LA BELLE FONTAINE

Avis favorable du Conseil à l'unanimité, pour le plan de financement suivant, concernant l'aménagement de la cour intérieure et l'accès immédiat de la Belle Fontaine :

Dépenses HT : 10 128,05 € dont lot maçonnerie : 84 562,05 € électricité : 11 566,00 €, Valorisation du site : 10 000 €.

Recettes HT : 106 128,05 €

Dont DRAC - Conseil Régional - Conseil Départemental - Pays d'Auray

TRAVAUX QUARTIER DES SABLES

Le Conseil souhaite améliorer le cadre de vie des riverains et usagers du quartier des sables : réfection des voies et création d'un niveau pluviale. À la demande de Madame MAREC, sur la possibilité d'enterrer les containers à déchets dans ce quartier, Monsieur le Maire précise que le sous-sol de cette zone ne le permet pas.

Monsieur ENHART suggère dans ce cas de déplacer tous les containers place de la République. La Communauté de commune a été interrogée dans ce sens. Un relevé topographique et une étude paysagère du quartier sont décidés.

CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

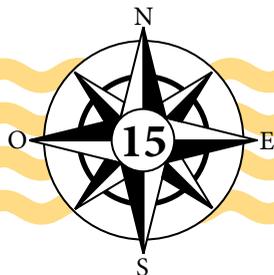
Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour le renouvellement de la convention d'assistance juridique avec la Société d'avocats LGP de BREST pour la période du 1er août 2016 au 31 juillet 2017 pour un montant de 4 200 € TTC.

DEMANDE DE CLASSEMENT

AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Suite à la motion de soutien de la Communauté de Communes et la réponse de Monsieur SAVRY, le Conseil décide de réitérer sa demande d'inscription de la Citadelle Vauban au Patrimoine Mondial de l'Unesco et d'y adjoindre l'inscription de l'Aiguade Vauban.

ZONE DE MOUILLAGES SECTEURS DE RAMONETTE ET CITADELLE



SÉANCE DU 26 septembre 2016

Sur avis du Conseil d'Exploitation du Port, le Conseil autorise le Maire à solliciter le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire pour les zones de mouillages et d'équipements légers du secteur de Ramonette (la Coulisse) et sous la Citadelle pour une durée de 15 ans. Les 25 mouillages mis en place cette année ont déjà généré 9 500 € de recettes supplémentaires.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil est favorable pour renouveler la demande de classement de la commune en station de tourisme. Pour mémoire, la perte de ce classement entraîne la perte de la perception des droits de mutation indique Madame MAREC soit 200 000 € environ pour l'année 2015.

Le Tribunal Administratif de Rennes a suspendu l'arrêté municipal demandant l'arrêt de la pose des compteurs Linky dans l'attente des résultats de l'étude commandée à l'ANSES.

Le Collège Michel Lotte et l'Association Astronomique de Belle Ile, sollicitent une aide financière de 400 € concernant le projet de communication radio avec la Station Spaciale Internationale prévue la dernière semaine de novembre. Madame HUCHET soutient le projet mais estime que ce n'est pas à la seule commune de Palais de financer ce projet. Avis favorable du conseil 15 voix Pour, 1 Abstention, pour une aide de 400€.

Remerciements des associations suivantes pour les subventions accordées : Belle Ile On Air, Banque Alimentaire du Morbihan 56, Association ABED (diabète), Collégiens Belle Ile en Mer-Marie Galante.

Information de la ville de Quiberon au sujet de la réflexion engagée par les élus de la presqu'île concernant le problème de circulation.

A l'occasion de la semaine bleue, du 3 au 8 octobre, le service animation de l'hôpital LANCOS organise

Une balade en joëtte sur le sentier côtier le 3 octobre rendez-vous à 10h30 à la Belle Fontaine pour le matin et à 15h pour celle de l'après-midi. Un goûter-dansant à l'E.H.P.A.D. le 06 octobre à partir de 15 h.

La prochaine collecte textile se tiendra à la Ressourcerie route de Bangor le samedi 29 octobre de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Philippe BLAVEC dont le bateau Calypso 3 a fait naufrage. La séance est levée à 21h50

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS



Suite au décès de Monsieur BERTHO, Monsieur le Maire propose au Conseil de rester à 4 adjoints : Jean-Luc GUENNEC port et travaux, Muriel VALLADE urbanisme, Martine COLLIN affaires sociales et scolaires, Tibault GROLLEMUND 1^{er} adjoint.

Monsieur ENHART s'inquiète d'une charge de travail trop lourde pour Jean-Luc GUENNEC. Ce dernier rappelle qu'il est à la retraite et que Monsieur ENHART a pris la présidence du Conseil d'Exploitation du Port. Monsieur MIGNON indique qu'il sup

plée aussi Monsieur GUENNEC en sa qualité d' élu délégué aux petits commerces et aux villages. Madame HUCHET souhaiterait que le montant des indemnités ainsi économisé puisse être reporté pour la jeunesse. Après un vote avec 17 voix «Pour» et 1 Abstention, le Conseil fixe le nombre d'adjoints à 4.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Suite à la modification du nombre d'adjoint, le Conseil approuve à l'unanimité, le nouveau calcul des indemnités de fonction en application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24-1, selon les modalités ci-dessous :

TABLEAU DES INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX ÉLUS Indice brut 1015 : 3 801.47 €

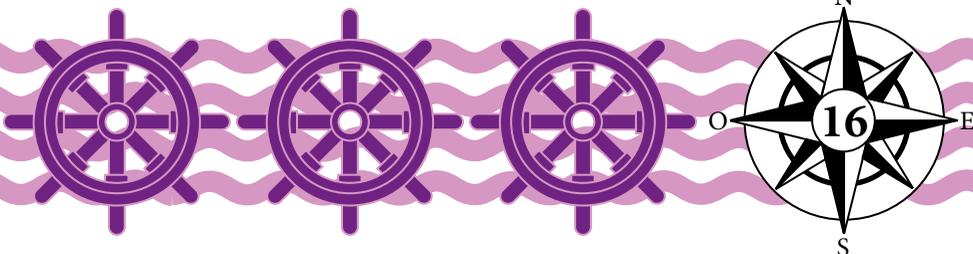
FONCTION	NOM Prénom	Montant mensuel brut	%indice 1015
MAIRE	LE GARS Frédéric	2 697.13	43%
1 ^{er} Adjoint	GROLLEMUND Tibault	1 034.90	16.5%
2 ^{ème} Adjoint	COLLIN Martine	1 034.90	16.5%
3 ^{ème} Adjoint	VALLADE Muriel	1 034.90	16.5%
4 ^{ème} Adjoint	GUENNEC Jean-Luc	1 034.90	16.5%
	Total enveloppe mensuelle	6 836.73	

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Après avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de modifier les prévisions budgétaires suivantes : BUDGET PORT - Dépenses et recettes de Fonctionnement : 10 000.00; 6063-Fourniture petit équipement : -10 000; 6156-Maintenance : -5 000; 6228 Divers - 3 215 / 675 (OS) : Valeur comptable des immobilisations cédées + 20 215 / 678 autres charges exceptionnelles + 8 000 / R 707 Vente de marchandises + 10 000 / R 775 Produit de cession des immobilisations + 10 000 / R 775 Produit de cession des immobilisations - 10 000 / Dépenses et recettes d'Investissement : 0.00 / DI- 2135 Install. Générales aménagement des constructions + 20 215.00 / RI- 2154 (OS) Matériel Industriel + 20 215.00

PERSONNEL COMMUNAL			La délibération prise le 22 mars 2004 concernant l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux supplémentaires (IFTS) doit être revue pour tenir compte de l'évolution des carrières des agents concernés et notamment les catégories de bénéficiaires : Suppression 2 ^e catégorie : cadre d'emploi : attaché Création 1 ^{er} catégorie : cadre d'emploi : attaché principal Création 3 ^e catégorie : cadre d'emploi : rédacteur principal 2 ^e classe et assistant qualifié de conservation
CADRE D'EMPLOIS	MONTANT DE REFERENCE	COEFFICIENT	
1 ^{re} catégorie : Attaché principal	1 479.99	4.5	
3 ^e catégorie : Rédacteur principal 2 ^e cl.	862.98	4.5	

RENTRÉE SCOLAIRE



Pour cette rentrée scolaire 2016-2017 la commune compte 192 écoliers inscrits dans les deux écoles et 243 collégiens fréquentent les deux établissements d'enseignement secondaire de la ville. Une ren-

trée le 1^{er} septembre 2016 qui s'est déroulée par une belle journée ensoleillée, en présence du maire Frédéric Le Gars et de Martine Collin, adjointe chargée des affaires scolaires. Un premier jour de classe qui a été mis à l'honneur avec des repor-

tages de 2 chaînes de télévision. Outre les nouvelles dispositions de la réforme ministérielle, rien de particulier, hormis la fusion devenue effective des écoles maternelle et élémentaire à Stanislas Poumet, réunies sous une seule direction.

ÉCOLE STANISLAS POUMET



Nolwenn Geffray-Thomas

Mercredi 31 août 2016, entretien avec Nolwenn Geffray-Thomas, directrice de l'école Stanislas Poumet qui, en cette rentrée 2016-2017, compte 79 élèves, soit une légère hausse. Ils sont répartis en 4 classes de niveaux

différents. « L'équipe pédagogique est constituée de 4 professeurs des écoles qui sont répartis ainsi : en maternelle : Marie-Aude Thomas, 18 élèves, Lola Brèche, qui nous vient de Chateaubriant, 24 élèves, en élémentaire : Anne Guillevic, 20 élèves et Nolwenn Geffray-Thomas, 17 élèves. L'équipe est complétée par les agents spécialisés en école maternelle (ASEM) Régine Pelven et Anne-Sophie Tingaud et Chantal Tanneau en élémentaire. Quatre assistantes en vie scolaire sont affectées à l'école : Marine Quémeur, Sylvia Palma et Corinne Delanoé et une autre à venir.

Laura Delporte assure la pause méridienne, les temps périscolaires et la garderie. Cette année le nouveau projet scolaire (tous les 4 ans) comporte : sécurité routière (concours Gastounet), sensibilisation à l'environnement, classe de neige (janvier-Février 2017) pour les CM1 et CM2 à Font-Romeu, une correspondance épiscopale et sur la toile avec une classe romeufontaine, les incorruptibles, école et cinéma, défi technologique, plages musicales à Bangor. Une activité piscine est prévue, mais reste à définir concernant le lieu ».

À PROPOS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Laura Delporte

Entretien avec Laura Delporte, référente pour les temps d'activités périscolaires à l'école Stanislas Poumet.

«Les activités périscolaires sont toujours facultatives et gratuites, de 15 h 30 à 16 h 30, les lundis, mardis et vendredis (sous la responsabilité de la mairie). Elles ont pour objectif de permettre à chacun des élèves de s'initier ou de découvrir des activités. Pour cette rentrée 2016-2017, l'année scolaire est découpée en 2

semestres : du 5 septembre 2016 au 10 février 2017 et du 27 février au 7 juillet 2017. L'inscription aux activités est obligatoire à l'aide du bulletin fourni. Elle constitue un engagement de présence pour le semestre concerné. Sauf en cas d'arrêt définitif, il y a lieu de prévenir la référente TAP ou l'intervenant. Nouveauté, il est proposé aux enfants d'opter pour l'activité de leur choix. Le nombre de places étant limité pour chaque activité, il est conseillé d'indiquer un 4^e choix. Si les parents ne souhaitent pas que leur enfant participe aux TAP, ils doivent l'indiquer sur le bulletin fourni et venir le récupérer après la classe à 15 h 30. À partir de 16 h 30, la garderie, dont l'inscription est obligatoire, prend le relais jusqu'à 18 h 15 pour les enfants qui ne peuvent être



L'équipe pédagogique de l'école Stanislas Poumet avec Martine Collin, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

récupérés par leurs parents. Le jeudi la classe se termine à 15 h 30 pour les enfants qui ne sont pas concernés par les activités pédagogiques complémentaires. La garderie ouvre ses portes dès 15 h 30. Une période d'essai a été instaurée et des changements d'activités seront possibles en fonction des places disponibles. Enfin les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école avant la fin des TAP (16 h 30).

Activités proposées

Au cours du 1^{er} semestre sont les suivantes : décou-

verte musicale avec Marie Thuillier, danse moderne et urbaine par Katia Bessekri, atelier du goût avec Harriet Thomas qui fait également l'activité salsa, initiation à l'Anglais avec Isabelle Guillaume, environnement et citoyenneté avec les Pep 56, sophrologie ludique avec Martine Demeulemeester, sténopé par Aude Isébé, théâtre avec Cédric Brunet (Vindilis), contes avec Solange Nunney et des activités encadrées par les Atsem. Le programme de ces activités fait l'objet d'un flyer disponible à l'école.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Jeudi 1^{er} septembre 2016, entretien avec Marie-Claire Granger, directrice de l'école Sainte-Anne qui en cette rentrée 2016-2017 compte 113 élèves inscrits, dont 11 nouvelles familles répartis en 6 classes de niveaux différents.

« L'équipe pédagogique est constituée de 9 professeurs des écoles qui sont répartis ainsi : en maternelle : Marie-Claire Granger 22 élèves, Marie Pi-



L'équipe pédagogique (manque Corinne Lejeune et Christine Le Brant).



Marie-Claire Granger

chon 22 élèves, en élémentaire ! Marie-Claude Gautier, Marie-Madeleine Huel, 23 élèves, Élodie Gaulon assure à mi-temps avec Corinne Lejeune les 23 élèves du CM1 – CM2, Mathilde Hervé fait la décharge de direction 2 jours par semaine, Christine Le Brant est l'institutrice

spécialisée. L'équipe est complétée par les agents spécialisés en école maternelle (ASEM) Annie Lucas et Sophie Hardouin assistée le jeudi après-midi par Aude De Poix. Concernant les installations, les élèves ont découvert la structure de jeux sportifs installée dans la cour et la finition a



Écoliers et parents lors des consignes données par la directrice

été faite dans la salle d'art visuel, musique et motricité. Dans les projets figurent : l'orthographe pour l'amélioration de l'écrit, la poursuite du programme de « L'éco-école » avec l'organisation d'un goûter «Zéro déchets», la sécurité routière avec la participation au concours Gastounet, la participation aux incorrup-

tibles, aux défis maths et techno et la continuité dans la liaison école collège ».

L'école ouvre ses portes à 7 h 45 et les ferme à 18 h 15 pour des cours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Les nouveaux jeux dans la cour de l'école sur fond de paquebots au mouillage qui s'étaient immiscés dans le décor.

COLLÈGE MICHEL LOTTE

Jeudi 1^{er} septembre 2016, entretien avec François Geneau, principal du collège Michel Lotte qui, en cette rentrée 2016-2017, compte 164

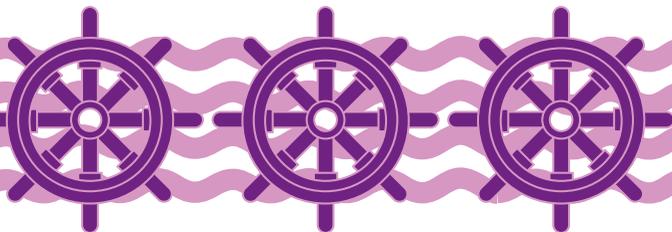
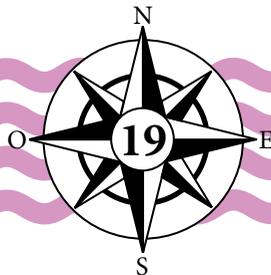
élèves inscrits, répartis sur 8 classes, à raison de 2 classes de 18 à 25 élèves par niveau (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) et qui en ce jour de rentrée a accueilli les 44 enfants

entrant en sixième.

« Pour cette rentrée 2016-2017 l'établissement public compte 17 enseignants, 5 surveillants et 2 agents territoriaux. Une certaine



Le principal François Geneau fait l'appel des nouveaux collégiens des classes de sixième qui sont rentrés une journée avant leurs aînés.



RENTRÉE SCOLAIRE

stabilité dans le personnel, synonyme de meilleure cohésion, est à constater. Puisqu'il n'y a que deux nouvelles : Solenn Le Berre pour la musique et Marion Baillet comme assistante d'éducation. Au rang des projets figurent la participation le vendredi 9 septembre au festival de jazz, une action contre la faim lors du trail avec les enfants en course, l'inauguration officielle de la cantine le 21 septembre, un hommage sera rendu à Michel Lotte en présence de ses descendants, le 29 septembre, sous la forme d'une biographie, une liaison radio avec la station spatiale internationale entre le 28 novembre et le 2 décembre. Des voyages en Espagne avec Quiberon et à Paris sont à l'étude. Côté structure le collège passe au



Photo L'équipe pédagogique et tout le personnel du collège.

numérique avec du matériel pour aller plus loin avec la web radio. L'implication de l'établissement dans le domaine du développement durable est effectif avec notre projet qui représente la Bretagne au niveau national. Il est en lien avec les écoles primaires et

le territoire. Nous avons bien avancé pour le tri sélectif des déchets, le compost, etc. avec la CCBI et le CPIE. La cantine s'approvisionne en légumes locaux. Nous avons même un projet de pêche. Nous voulons aller le plus loin possible dans les circuits courts ».

COLLÈGE SAINTE-CROIX

Jeudi 1^{er} septembre 2016, entretien avec François Deoual, chef d'établissement du collège Sainte-Croix qui, pour la rentrée 2016-2017, compte 79 élèves inscrits, répartis sur 4 niveaux (6^e, 5^e, 4^e et 3^e).

« Pour cette année nous allons continuer le travail anticipé l'an dernier sur la réforme scolaire avec la mise en place de l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) sur 2 journées ponctuelles en cours d'année pour que les enfants puissent faire des dossiers (vidéos, Power-Point, etc.) . L'objectif c'est, de la 5^e à la 3^e, croiser ce qui est fait avec les enseignants en cours avec le travail en auto-

nomie à domicile, suivi d'un contrôle au collège à présenter au brevet. Ce qui fait 3 EPI à faire. Par ailleurs interviendra la prédisposition de l'aide personnalisée en continuité à la consolidation du socle commun (CSC). Ce qui se concrétise par une aide personnalisée à la méthodologie dans les matières à l'intérieur des cours. Pour la classe de 5^e, une classe numérique est créée. Elle se fera avec les 16 tablettes et un poste central à utiliser selon les matières. Ce qui représente un investissement de 8 000 €. Il s'agira d'une communication numérique entre élèves et enseignants, en précisant, que ce nouvel



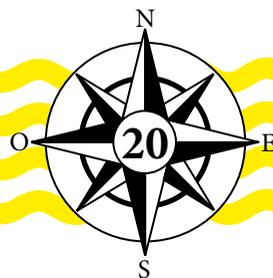
François Deoual

outil n'est pas une finalité, mais viendra compléter l'autre travail en cours qui reste indispensable. Concernant les horaires, il n'y a pas de changement; soit de 8 h 30 à 16 h 45 tous les jours sauf le mercredi de 8 h 30 à 12 h 10. L'équipe pédagogique compte 9 professeurs dont une nouvelle en musique avec l'arrivée de Sylvie Roudaut. Elle est complétée par Caroline Vuillemot, assistante de vie scolaire (AVS) et Fabienne Moisan, agent d'entretien et administratif. Côté infrastructures, 3 salles de cours ont été entièrement rénovées cet été et le rajeunissement paysager de l'environnement extérieur est programmé».

Les activités extrascolaires continuent à travers les ateliers : musique, cinéma, journalisme, football et cuisine. L'étude du soir de 17 h à 18 h, est suivie par 4 enseignants qui aident les enfants.



L'équipe au complet avec Jacques Antonoff, l'ex professeur d'allemand est venu pour la prérentrée, comme prévu avec le directoire, mais il n'a pas participé à ce qui aurait pu être sa 37^e rentrée scolaire, du fait qu'il a pris une retraite méritée au mois de juin, devenue effective le 1^{er} septembre.



UNE FAMILLE ROMEUFONTAINE ACCUEILLIE

Comme l'année dernière une famille de Font-Romeu, sous l'égide du directeur Shérif Dardard, qui a mis à disposition le gîte, a séjourné du 27 août au 3 septembre 2016, au Village vacances de France (VFF) d'Andrestol. Une famille composée de Marie et de ses deux enfants, Maël, 9 ans et Matthieu, 6 ans, accompagnés pour ce long voyage, par la maman de Marie, Catherine. À l'issue d'une traversée en mer appréciée, leur séjour a été mis à profit pour la découverte de l'île grâce aux vélos mis à disposition par Laurent Frey de «Belle-Île Évasion». Les visites se sont succédé dont la Pointe des Poulains et de son musée et les aiguilles de Port-Coton qui ont im-



Au centre, Marie, Matthieu, Maël et Catherine, entourés du maire Frédéric Le Gars et de Sophie Hazo, la président du comité de jumelage.

pressionné les vacanciers. Le beau temps ne les a pas quittés de la semaine qui, pour la famille romeufontaine, a été mémorable et les deux enfants ont été enchantés de leur séjour insulaire.

200 CONVIVES POUR LE 3^e ANNIVERSAIRE



Troisième anniversaire pour les villes sœurs de Le Palais et Font-Romeu, le comité de jumelage a fêté l'événement le 20 août 2016. Le repas a réuni 200 convives autour des tables dressées pour l'occasion sur la place de la République. Une soirée «Sardines party», avec au menu : taboulé, sardines grillées au barbecue (ou chipolatas) et gâteau au caramel au beurre salé de la Bien nommée. Une ambiance au parfum très spécifique pour cette soirée qui a été animée par le chanteur Luc Rongier et le tirage de la tombola.

FONT-ROMEUEU : CULTURE ET PATRIMOINE

LE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRÉNÉES CATALANES

Sanctuaire récemment couronné par sa classification en parc naturel régional, la montagne catalane compte de nombreuses zones conservatoires dans lesquelles on tente de préserver une faune d'exception et de concilier l'ouverture de ces espaces au grand public. Il compte 138 000 hectares.



L'ERMITAGE

La chapelle de l'Ermitage fut construite à l'endroit où la vierge noire fit son apparition. Elle reste aujourd'hui encore l'un des principaux lieux de pèlerinage du département. À découvrir : magnifiques rétables de J. Sunyer et le Camaril.



FOLKLORE & GASTRONOMIE



L'identité catalane, c'est la force tranquille de ses habitants, la richesse de ses traditions, et l'originalité de son folklore aux couleurs du Sud. Avis aux gourmets ! À la croisée des chemins entre Méditerranée et Pyrénées, la cuisine catalane tire de cette situation, entre mer et montagne tout sa richesse.

LE TRAIN JAUNE



Ce célèbre petit train aux couleurs «sang et or» sillonne à son rythme les 63 kilomètres qui séparent Villefranche de Conflent de Latour de Carol, en passant par la gare de Bolquère, la plus haute d'Europe. Cette spectaculaire ligne fût construite au début du siècle dernier (1903-1911). Un moyen sympathique de découvrir les magnifiques paysages de la Cerdagne, la superbe Vallée du Têt, les 19 tunnels et 650 ouvrages d'art dont 2 ponts remarquables, le pont Gisclard et le pont Séjourné.

LES BAINS

Bains d'eau chaude sulfureuse



Après l'effort, le réconfort...

Dorres, Llo ou Saint-Thomas sont des bains aménagés où vous vous glisserez avec un plaisir divin dans ces vapeurs évanescences et cette eau à 36 degrés. Le skieur émérite adoucit là les fatigues et les tensions musculaires de la journée et pour ceux qui voudraient prolonger ces réjouissances, ces écrins de bien-être vous proposeront encore de délicieux soins de balnéo esthétique.

LE GRAND HÔTEL



Dominant Font-Romeu, cet ancien palace fût construit au début du siècle dernier pour accueillir une clientèle aisée désirant découvrir les sports d'hiver. Bien qu'il fut transformé en appartements dans les années 70, il a toutefois gardé ses lettres de noblesse et certains éléments de son architecture sont d'ailleurs inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

MONT-LOUIS VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT



Classées au patrimoine mondial de l'unesco depuis juillet 2008, ces deux célèbres places fortes ont été fortifiées par Vauban au 17^e siècle.



FONT-ROMEU

VERSION SPORTS D'HIVER



Au coeur du parc naturel des Pyrénées Catalanes, Font-Romeu, c'est d'abord une station de sports d'hiver qui propose un domaine skiable des plus modernes et

des plus séduisants du massif. Les pistes se fondent naturellement dans le décor d'une nature épargnée, le grand blanc se savoure, au rythme d'une douceur de vivre retrouvée qui cohabite harmonieusement

avec de grands espaces panoramiques. On apprécie aussi son atmosphère exceptionnelle car là-bas, « air pur et lumière intense » sont les véritables vertus climatiques que la station dispense à tous ses hôtes. Enfin, Font-Romeu c'est aussi une importante offre de loisirs et un immense terrain de jeu qui permettent, entre amis ou en famille, de découvrir de nombreuses autres activités sportives, ludiques et d'après-ski. C'est marquée par ses si nobles valeurs d'hospitalité et sa récurrente idée du « bien vivre », maintes fois consacrée, que Font-Romeu aspire aujourd'hui à séduire tous les amateurs de bonheurs simples et authentiques. Voici donc quelques éléments de ce que peut offrir en matière de sports et de loisirs d'hiver notre ville sœur.

LE DOMAINE SKIABLE



La station de Font-Romeu offre un superbe domaine skiable de 1650 m à 2250 m d'altitude ainsi qu'une grande variété de types de pistes pour satisfaire les novices comme les confirmés.

Soleil et neige assurés !



L'ensoleillement exceptionnel de la station et la qualité de ses paysages, entre sapins et étendues ouvertes à l'infini, en font une destination ski de rêve. Aucun risque de pénurie de neige : 500 canons à neige assurent l'enneigement de 80 % du domaine.

Pistes de ski alpin : 43 km



15 vertes; 10 bleues; 9 rouges; 9 noires

Pistes de ski nordique

Domaine nordique : « 3 Nordiques France »; 22 Boucles : 7 Vertes, 10 Bleues, 5 Rouges. Et 111 km de pistes de ski de fond tracées en classique et skating dans différentes ambiances : pistes ensoleillées avec vue panoramique sur les sommets ou en forêt le long de la rivière gelée.

Snowpark



Vivez des sensations fortes sur les 3 parcours de bosses, la ligne de rails et box, les 2 lignes de big Air, le boarder cross, les rampes de slide et le kick. Les riders confirmés se lanceront sur la ligne et ses 4 tables de 10 à 15 mètres, la ligne de rails se terminant par un gros wall et le run de niveau intermédiaire et ses 3 kickers. Le snowpark est sécurisé et accessible aux skieurs de tous les niveaux. Les débutants y trouvent une large zone d'apprentissage avec de nouveaux modules d'initiation.

Souriez, vous êtes filmés



En exclusivité pyrénéenne, le domaine skiable de Font-Romeu propose le DC Live Park, pour se filmer en train de skier et partager ses prouesses sur les réseaux sociaux. Il suffit d'apposer sur son casque un autocollant dans lequel est intégrée une puce électronique détectant et filmant les évolutions du skieur à chacun de ses passages sur les différents modules du Snowpark. À la fin de la journée, rendez-vous sur le net avec le code inscrit sur l'autocollant pour retrouver ces vidéos, les monter en ligne ou encore les partager sur les réseaux sociaux ! Les stickers sont disponibles gratuitement auprès



de l'équipe de shapers sur le snowpark de la Calme.

Un espace ludique de 20 hectares

Les joies de la glisse, réservées aux enfants et aux débutants ! Les enfants, parents et débutants découvrent les joies de la glisse sur des pistes vertes orientées plein sud dans un cadre boisé et sécurisé. Apprendre par le jeu est le meilleur moyen de progresser. L'espace

ludique offre : 6 pistes vertes sécurisées dont 2 à thèmes : « la découverte des animaux des Pyrénées » et « la vie des inuits »; dual slalom; 2 mini border cross; 2 téléskis (Isard / Tremplin); téléski baby gratuit; tapis skiable gratuit; piste de luge gratuite; jeux de neige et animations L'espace ludique est accessible depuis les parkings ou la gare d'arrivée de la télécabine. Écoles de ski : ESF et ESI.

LES AUTRES ACTIVITÉS



RANDONNÉES RAQUETTES

En hiver, avec un ensoleillement exceptionnel et la pureté de l'air, Font-Romeu est une station merveilleuse pour les randonnées. Découvrir la région sans chausser les skis c'est aussi s'offrir un autre regard sur la qualité et la variété des paysages, chacun à son rythme. L'engouement pour les sorties en raquettes est tel que plusieurs formules sont aujourd'hui proposées. Les sorties organisées par le bureau des guides, avec un accompagnateur (tous les jours, en 1/2 journée ou journée), s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Quelques formules originales :

- raquette-raclette, en nocturne au refuge du lac des Bouillouses
- rando-raquettes avec une nuit sous

LA PATINOIRE DE FONT-ROMEU

« Meilleure glace européenne »

L'unique patinoire nationale se trouve à Font-Romeu, gérée par le CREPS-CNEA. Patinoire olympique couverte (60 x 30 m). Tout au long de l'année venez assister aux galas de patinage artistique, aux matchs de hockey et aux entraînements publics...



CHIENS DE TRAINEAUX

N'avez-vous jamais rêvé de parcourir les étendues enneigées en traîneau tiré par des chiens ? L'ivresse de la vitesse, du vent, le contact avec les animaux et la nature... Font-Romeu se prête particulièrement à ce loisir avec son ensoleillement puissant, la qualité de son air et ses paysages variés, entre forêts et immensités blanches. Mieux qu'un bon roman de Jack London et pour vivre ou revivre la magie d'un Croc-Blanc de son enfance, rien de tel qu'une randonnée en traîneau. «Drakkar Traîneau Aventure» vous accueille sur le site des Aïrelles et propose diverses activités de sport de traîne avec ses superbes chiens. Du baptême au raid sur plusieurs jours, la formule promenade dans les environs de la station restera assurément un superbe souvenir de vacances



Se renseigner...

Se faire connaître...



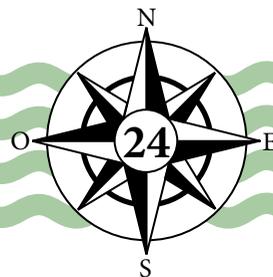
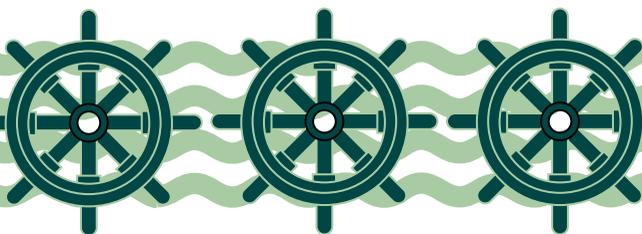
Entretien le 28 septembre 2016 avec Sophie Hazo, présidente du comité de jumelage Le Palais/Font-Romeu sur les possibilités d'un séjour à la montagne, qu'offrent une adhésion au comité de jumelage au travers de la carte.

« Effectivement l'adhésion à l'association se fait avec la remise la carte au prix de 5 € par personne. Elle est disponible pour la saison 2016-2017 au garage Ludovic Huchet à La Saline à Le Palais. Cette carte permet de s'identifier auprès des prestataires de service de Font-Romeu. Il est donc obligatoire de la produire pour bénéficier des avantages réservés aux Bellilois. Un exemple une réduction de 30 à 40 %, suivant la période peut-être accordée sur les tarifs sur le remontepente des pistes de la station qui, rappelons-le, sera ouverte de début décembre 2016 à fin mars 2017 ».

Correspondant sur place



« Pour ce qui est de l'hébergement, achats de matériel et autres besoins, il est conseillé aux adhérents insulaires, avant toute réservation ou engagement, de contacter **Jean-Philippe Vignaud**, (Ci-dessus), président du comité de jumelage Font-Romeu / Le Palais, tél. **06 01 77 91 74**, courriel : **tsang.jp@gmail.com**, qui sera à même de guider et d'orienter les prétendants au séjour. Concernant la vie de l'association, le repas du 20 août a été réussite. L'assemblée générale aura lieu courant Octobre 2016. Un projet de séjour à la neige (janvier ou février 2017) pour les écoliers de Stanislas Poumet est en cours de préparation ».



LES «GUERVEUR»

90^e ANNIVERSAIRE EN FANFARES

La fanfare des Guerueur, cette très ancienne et honorable association a compté dans ses rangs de génération en génération, bon nombre de jeunes Bellilois. Elle reste un monument de l'histoire insulaire et la plus ancienne association belliloise..

Un peu d'histoire...

C'est à l'instigation de l'abbé Le Gall, qui sut vanter les mérites d'un patronage à Belle-Ile, que 16 membres fondateurs et 47 honoraires se sont regroupés et ont cotisé pour créer une association loi de 1901. Son objet de l'époque laisse perplexe de nos jours, «elle a pour but de développer, par l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir et des sports, et par la préparation militaire, les forces physiques et morales des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats et de créer entre eux des liens d'amitié et de solidarité, etc.». Ce qui peut expliquer les paroles quelque peu patriotiques des hymnes de son répertoire figurant au livret souvenir. Le 7 novembre 1926 (journal officiel) est créée sous le titre «La société gymnastique et sportive et de préparation militaire», la société des «Guerueur» avec pour devise «Toujours droit». La fin des années 1930 vit les activités des «Guerueur» se réduire peu à peu. La mobilisation de 1939 provoqua la dispersion de la société et durant l'occupation les «Guerueur» sont restés en

sommeil. La renaissance s'opère en novembre 1945 avec une réunion générale qui se tient à Le Palais sous l'impulsion de l'abbé Cougoulic qui prend la direction du patronage et sous son égide la batterie fanfare retrouve une nouvelle jeunesse et fait retentir dans les rues palantines le son des clairs et les roulements de tambour.

Le patronage, lieu mythique

L'ancienne chapelle des Dames, rue de Verdun, tour à tour maison religieuse, salle d'armes, infirmerie et temple décadaire, puis récupérée par l'armée (casernes, prison) est confiée aux domaines après la dernière guerre. Acquis par la commune en 1949, le local est attribué au patronage qui depuis est le siège de la fanfare, lieu de réunion, des répétitions et d'apprentissage des instruments. Membre de la Fédération sportive et culturelle de France, ligue de Bretagne, divers présidents et directeurs de musique se sont succédé, tous aussi dévoués et efficaces dans leurs actions.

Un regain d'activités

Actuellement sous la direction de Stéphane Samzun, la fanfare gagne des trophées dans les concours et championnat auxquels elle participe. L'association compte des membres très actifs. A travers l'organisation de grosses manifestations (concours régional de musique, concours individuel,

etc.) la fanfare des «Guerueur» est plus vivante que jamais. Les membres aiment se souvenir, avec nostalgie et fierté des années passées et nourrissent un enthousiasme exemplaire pour l'avenir. Bien que la musique soit aujourd'hui leur seule activité, ils continuent d'honorer les anciens en mettant tout en œuvre pour respecter la devise «Toujours droit». En 2016 la fanfare regroupe une trentaine de musiciens qui se partagent les divers instruments

Une fête haute en musique

Les 10 et 11 septembre 2016 étaient les jours retenus pour, dans le cadre du complexe sportif du Guerch, le déroulement de ce 90^e anniversaire. Tous les ingrédients étaient réunis et la fête a été grandiose, avec la venue de 250 musiciens, issus de 8 fanfares, dont celle de Morzine la formation la plus éloignée. Le samedi les hostilités ont commencé par un défilé dans les rues du centre-ville. Puis une exposition photos à la salle du patronage pour raconter en images l'histoire de ceux et celles qui ont fait et font vivre la fanfare. Les agapes ensuite avec au menu du repas un «poulet basquaise» sont venues en préambule de l'aubade des formations dans la salle omnisports du Guerch. Une soirée qui s'est clôturée par un feu d'artifice tiré du terrain de football et suivi d'un concert et d'un bal. Le dimanche, après la messe, les fanfares ont fait l'aubade dans chaque commune de l'île, sui-



Fierté et grand honneur pour Stéphane Samzun de diriger l'ensemble des formations pour le bœuf final



Les anciens «Guerveur» ont posé pour la photo souvenir.

vie d'un repas champêtre et d'une kermesse. Dans l'après-midi un grand moment d'émotion avec tous les anciens de la fanfare qui, au centre des musiciens rassemblés, ont posé pour la photo souvenir du «Gouerc'h», avant le «bœuf» musical de l'ensemble des formations. Sans aucun doute un week-end anniversaire qui sera à marquer d'une pierre blanche.



Lors du dernier « Forum des Associations », vous avez peut-être remarqué un stand tenu par par une nouvelle association. Sa création correspond à un réel besoin exprimé par une demande de la part de parents et d'enseignants, et qui part d'un constat. À tout moment de sa scolarité un enfant peut « décrocher » pour diverses raisons. Et devant cet état de fait, il n'est pas toujours facile aux parents de l'aider ou d'avoir la disponibilité nécessaire après une journée de travail pour y remédier. Les relations parents enfant peuvent alors devenir tendues.

Une solution d'aide

Pour pallier à ce manque de soutien, dorénavant, il existe une équipe de bénévoles qui se déplace à domicile pour, en présence d'un membre de la famille ou d'un adulte, apporter une aide aux devoirs aux élèves et ce, dans leur scolarité du cours préparatoire de l'école à la classe de troisième du collège. Cette aide peut porter sur l'ensemble du travail scolaire ou sur une matière qui se révèle plus difficile à assimiler pour les scolaires concernés.

Un objectif bien défini

« Non l'échec scolaire n'est pas une fatalité. Chaque enfant peut réussir au mieux de ses capacités, à condition de prendre confiance

SOLIDARITÉ, AIDE AUX DEVOIRS Pour épauler ceux qui en ont besoin

en lui et d'être épaulé », indique le président Jean-Pierre Pilliard. Il s'agit d'un véritable engagement entre le bénévole et l'enfant avec des relations personnelles qui se créent. Elles sont basées sur la confiance et le respect de l'autre. Le but est, tout en considérant l'enfant comme un individu à part entière, de lui permettre de rompre avec le cercle de l'échec scolaire ou d'ouvrir celui qui n'aime pas l'école, au plaisir d'apprendre et l'orienter à mieux s'organiser dans

son travail à travers une méthodologie qui lui convient pour obtenir un meilleur résultat. Pour les parents qui ont l'impression que leur enfant a besoin d'un soutien scolaire, et qui veulent le faire aider, ils peuvent joindre l'association par téléphone au N° 06 40 32 75 49 ou par courriel : solidariteaideauxdevoirs@gmail.com ». Le coût annuel de la cotisation est de 30 € pour couvrir les frais généraux.



L'équipe de SAAD

«BELLE-ÎLE-EN-TRAIL»

UNE 4^e ÉDITION AU TOP

Pour ce rendez-vous bisannuel désormais incontournable, l'équipe d'organisation de «Belle-Île en trail» était à pied d'œuvre depuis plus d'un an. Pour cette quatrième édition, les demandes d'inscriptions, succès oblige, ont été bien plus nombreuses que le nombre de dossards disponibles. Un simple tirage au sort, sans la nécessité de justifier de performances, a été effectué. Une large place a été accordée aux initiatives associatives et collectives avec 50 % aux groupes constitués. Ainsi le samedi 17 septembre 2016, avec

une météo favorable, ils étaient 2 187 coureurs à s'élancer du centre ville sur les quatre courses proposées. La « Course du sémaphore » (9 km) comptait 469 participants. « La Palantine » (19 km) alignait 567 hommes et femmes. Pour le « Trail du Ponant » (45 km) ils étaient 561 à prendre le départ. Et sur l'épreuve reine « L'ultra des vagues » qui affiche au compteur 83 km, ce sont 469 costauds qui se sont élancés au petit matin. Pour gérer cette organisation, ils étaient pas moins de 300 bénévoles à œuvrer pour la bonne marche des

épreuves. Les départs se sont échelonnés toute la matinée de 7 h à 11 h. Certes les meilleurs ont gagné, mais pour l'ensemble des coureurs inscrits, l'important était de participer sur la distance à leur convenance avec un objectif ultime, franchir l'arrivée et inscrire son nom au palmarès. Et pour ceux et celles qui, 13 heures après, tout au bout des 83 km, en terminait, l'exploit était retentissant.

Hommage au disparu Chaque départ de course a été l'occasion, à travers une minute de silence suivie d'applaudissements, de rendre

un vibrant hommage à Jean-Noël le Lay, membre éminent du staff de l'organisation, disparu tragiquement quelques jours auparavant. Autre phénomène notable, c'est la foule des plus de 2 000 accompagnants qui, avec les coureurs, a déferlé sur Le Palais et envahi le centre ville tout au long du week-end. Une affluence qui n'a pas été sans retombées économiques pour les commerces de la ville. Belle-Île-en-Trail est sans aucun doute, une bonne opération de promotion de l'île permettant un prolongement de la saison estivale.



Le «Trail du Ponant» 45 km



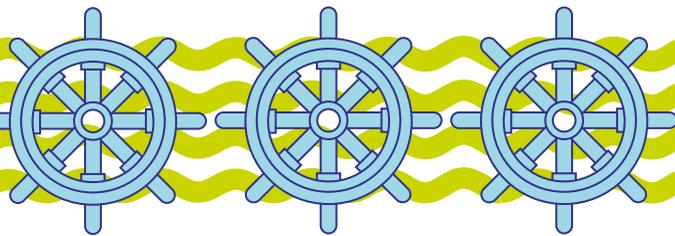
«La Palantine» 19 km



La «Course du Sémaphore» 9 km



Les féminines en nombre sur le 9 km.



COURSE D'ENDURANCE CONTRE LA FAIM Écoliers et collégiens au diapason



Nouveauté cette année, écoliers et collégiens ont été de la fête. Eux aussi ils ont couru, mais avec un objectif caritatif sous le couvert de l'association « Action contre la faim dans le monde ». Sur un circuit autour des quartier des Sables, les enfants se sont élancés pour faire un maximum de tours, synonyme d'une collecte plus importante.



En effet le choix préalable des parrains était déterminant et le montant promis était multiplié par le nombre de tours effectués dans le temps imparti selon les catégories de classes (15, 20 et 30 minutes) . À voir leur joie de

courir et leur application à tenir physiquement pour aller le plus loin possible, les enfants se sont pris au jeu et comme les adultes, ils ont accompli un exploit. Côté ambiance, les encouragements n'ont pas manqué avec les parents massés tout autour du circuit et les copains et copines qui les boostaient à chaque passage d'une tape dans la main.



Course d'endurance : les collégiens (30 mn)



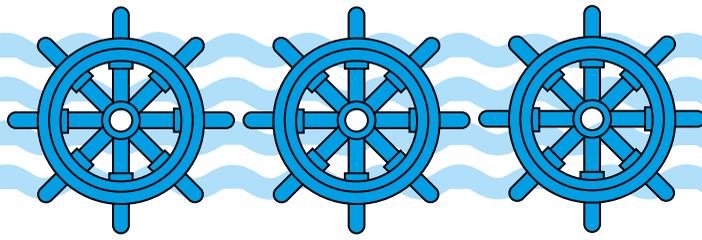
Course d'endurance : écoliers CM1-CM2 (20 mn)



Course d'endurance : écoliers CE1-CE2 (15 mn)



Course d'endurance : écoliers GS - CP (5 mn)



PASCAL MANOUKIAN AU CINÉMA REX



1992. Lampedusa est encore une petite île tranquille et aucun mur de barbelés ne court le long des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Virgil, le Moldave, Chanchal, le Bangladais, et Assan, le Somalien, sont des pionniers. Bientôt, des millions de désespérés prendront d'assaut les routes qu'ils sont en train d'ouvrir. Arrivés en France, vivants mais endettés et sans papiers, les trois clandestins vont tout partager, les marchands de sommeil et les négriers, les drames et les petits bonheurs.



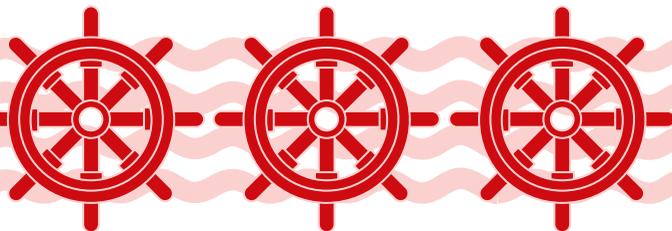
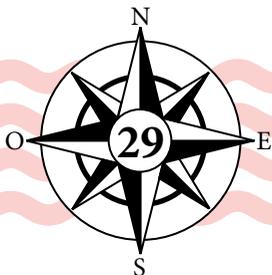
Il est le lauréat élu par les écoliers iliens dans le cadre du «Prix de Embruns 2016» organisé par les 3 médiathèques de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Le Palais au printemps dernier. Pascal Manoukian (au centre) est journaliste grand reporter. Il a couvert la plupart des grands conflits qui ont secoué la planète entre 1975 et 1995. Il est directeur éditorial de l'agence de presse Capa dont il est le cofondateur. Comme auteur en 2013, il a publié « Le Diable au creux de la main », un récit sur ses années de guerre dûment salué par la critique. « Les Échoués » est son premier roman.

Le samedi 17 septembre, sous l'égide de Stéphanie Nouy (à droite), il était au cinéma Rex pour y rencontrer ses (é)lecteurs. Avec la complicité de Christelle Capo-Chichi, (à gauche) auteure de plusieurs ouvrages consacrés à l'évolution professionnelle et modératrice pour l'occasion, le public a découvert cet auteur d'origine arménienne. Une rencontre et un échange véritablement intéressant qui ont été suivis d'une séance de dédicaces. L'auteur a choisi la fiction pour parler des migrants, «elle permet d'aller beaucoup plus loin que le reportage. Ils rentrent dans l'intimité de ceux qui ont acheté le livre». L'action se situe au cœur de l'été 1992, mais pour lui, « cela fait près de 25 ans que l'on migre quand on n'a plus d'espoir pour ses enfants ; que l'on meurt sur les routes. Et puis cette époque correspond à la mise en place de l'espace Schengen ; à l'émergence de l'islam intégriste ; à l'implosion de la Somalie ; au désespoir des déçus du postcommunisme ». Nous attendons avec impatience le nouveau livre de Pascal Manoukian qui sortira en janvier prochain.



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE Tout un été d'exposition

La médiathèque du Palais a accueilli dans ses murs tout l'été jusqu'au 3 septembre, l'exposition photos de l'atelier de l'Université du temps libre de Belle-Île. Pierre Goudet et Jacques Faoder ont été les animateurs de cet atelier en procédant à la mise en place des images des amateurs passionnés de l'UTL.



Jean-Pierre TANNEAU LE BOURLINGUEUR DEVENU FACTEUR

À la suite à la disparition de Gilles Bertho et comme les nouvelles règles électorales le prévoient, Jean-Pierre Tanneau, issue de la liste de Frédéric Le Gars a fait son entrée au conseil municipal pour la séance du 19 août 2016. Bien connu des Palantins, le facteur souhaite s'investir pour la commune. L'occasion pour la rédaction de faire un portrait de ce personnage bien connu des Palantins et au parcours atypique.



Breton et Morbihannais

Né à Malestroit en 1960, Jean-Pierre Tanneau et ses parents s'installent rapidement à Larmor-Plage où sa mère y est institutrice. Après une scolarité sans encombre, quelques bagarres au tableau d'affichage tout de même, chez les sœurs puis les frères à Plœmeur, le jeune s'inscrit en BEP paysagiste à Kerplouz.

Bourlinguer sur les mers

À 18 ans, il s'engage dans la Marine nationales, il y fera carrière pour 10 ans. Son dessein le conduira à travers le monde, sur des bâtiments hydrographiques d'abord, il sera ensuite envoyé en campagne à Djibouti sur des pétroliers ravitailleurs, ce que l'on appelle des navires amiraux. Les missions le conduiront au large, il effectuera plusieurs fois le tour de l'océan

Indien, passage aux îles Kerguelen ravitailler Météorologues et scientifiques ou encore des patrouilles dans le Golfe d'Oman où règnait à cette époque un climat géopolitique déjà tendu. Après un retour en France sur les dragueurs de mines principalement en baie de Somme, le quartier-maître de première classe reprendra le large sur des avisos-escorteurs avec les côtes atlantiques en toile de fond, du sud de l'Afrique au sud de l'Islande. « J'aimais le large, l'ambiance à bord, cette forme d'isolement aussi. Nos missions à terre étaient bien souvent humanitaires », explique Jean-Pierre pour qui les rencontres et les nouvelles cultures lui ont beaucoup apporté. Et en matière d'anecdotes, il est intarissable.

Carrière à la Poste

Après ces 10 années dans l'armée, il rejoint la vie civile et passe le concours de la Poste en 1989. En poste à Roissy, au centre aérien postal pour une nouvelle décennie, celui qui chargeait notamment les avions en courrier, souhaite regagner sa Bretagne natale. Passage aux recettes principales de Nantes, il répond ensuite à une candidature pour Belle-Île en 2004.

Figure du paysage palantin

La tournée n° 7 l'emmènera dans les campagnes belliloises avant de

devenir officiellement le facteur de la ville de Palais. De quais, en rues, la tournée devient un moment incontournable pour bon nombre de Palantins qui attendent le courrier. Certainement pas avare en paroles, le tour de la cité de 13 km prend parfois un certain temps. « J'aime mon métier et les gens me le rendent bien » souligne-t-il.

Amour de la mer

Une fois la carriole rangée au bureau, le facteur fonce à la plage, par tous les temps et en toutes saisons, il prendra même du plaisir dans les eaux insulaires à 8°, le tout sous l'œil de « son valet de plage » Alain.

Intéressé à la vie communale

En août dernier, Jean Pierre Tanneau devient conseiller municipal. Il compte s'impliquer et après une phase d'observation, il choisira les commissions qu'il intégrera. « Les affaires communales m'intéressent, et tout en étant facteur, je pourrais relayer les besoins auprès de la municipalité » assure le nouvel élu.

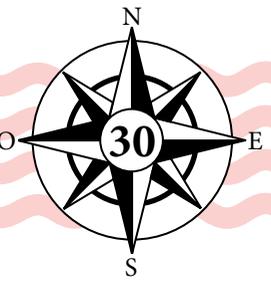


AVIS À LA POPULATION



SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION
DES POPULATIONS

**Tous les premiers
mercredis du mois,
un essai sirène est effectué
afin de vérifier
son bon fonctionnement.**



MICHEL LOTTE

L'INITIATEUR DU COLLÈGE À L'HONNEUR

Un hommage à Michel Lotte a été organisé le 29 septembre 2016 au collège qui porte son nom en présence des membres de sa famille (enfants, petits-enfants, neveux et nièces) dont sa sœur, Anne-Marie Lotte, 104 ans et doyenne des Bellilois, d'élus et de Serge Albagnac, maire honoraire de Le Palais qui a été son premier adjoint avant de lui succéder. Une cérémonie empreinte d'une immense émotion qui était palpable dans l'assemblée, tant de la part des invités que des élèves particulièrement attentifs et touchés par la présence de leur doyenne, notamment au moment où madame LOTTE a dévoilé le portrait de son frère, désormais accroché dans les locaux de l'administration. Moment extraordinaire aussi lors de la remise d'un bouquet de fleurs aux filles de Michel LOTTE ainsi qu'à Anne-Marielotte, sauf que pour cette dernière, le bouquet fut remis par un élève russe, arrivé à la rentrée, qui lui fit un mot de remerciement en russe. Enfin, beaucoup d'élèves ont profité de la photo souvenir autour de Mme LOTTE et de ses nièces pour venir gentiment la saluer. On a vu Madame LOTTE rayonner et visiblement comblée d'être au milieu de toute



cette jeunesse. Il y avait la crainte que l'agitation autour d'elle soit facteur de fatigue... Ce fut tout l'inverse !

Intervention du principal du collège (extraits)

Dans son allocution François Geneau évoquait l'origine de cette manifestation qui est partie d'une interrogation commune, « mais qui est donc Michel LOTTE ? Il m'a fallu attendre d'être sur Belle Île pour enfin obtenir la réponse directement auprès des Bellilois ».



Au sein du collège, je me suis aperçu que ce questionnaire avait aussi été celui de Monsieur LANGLAIS, professeur documentaliste. J'en profite pour le remercier d'avoir mis à jour le site Internet de notre collège en publiant depuis quelques mois la biographie de Michel LOTTE (P. 33). Désormais, grâce au site du collège, lorsque l'on entre le nom de Michel LOTTE sur Internet, on trouve immédiatement sa vie, son œuvre ainsi que sa photo. Finalement, cela répond aux vœux exprimés par Monsieur MIGAYROU, Inspecteur d'académie du Morbihan qui, le 11 mars 1988 lors de l'inauguration du collège, écrivait dans le livre d'or : « Puissent les jeunes de Belle

Île garder son souvenir ». C'est désormais chose faite, avec les moyens technologiques de notre époque, histoire de rappeler aussi que nous sommes depuis cette rentrée référencés « collège numérique ». Cette biographie a pu être publiée sur notre site grâce au précieux concours des filles de Michel LOTTE, et quelques membres de sa famille ici présents. Un grand merci à vous pour votre accueil et votre disponibilité...

De cette biographie, que j'invite chacune et chacun à lire, je retiendrai quelques aspects. Tout d'abord une vie peu banale, bien loin de la routine. Michel LOTTE fut en effet médecin militaire, en poste en Guinée, en Inde puis en Chine avant de retrouver l'Afrique lors des grands combats contre des maladies telles que la lèpre, le paludisme et la maladie du sommeil. Je retiendrai aussi son attachement à Belle Île, lieu choisi pour s'établir une fois à la retraite, retraite qu'il consacra totalement à son mandat de Maire de le Palais, avec toujours la même détermination. Cette île qui l'avait déjà accueilli tout jeune, il n'avait que quelques mois, avec sa mère, son frère aîné et sa sœur, après que Joseph LOTTE, son père, fût tombé au champ d'honneur en décembre 1914...

Revenant à Michel LOTTE, il a expliqué l'extraordinaire tour de force que fut celui de réussir à faire construire un collège neuf dans les années 80. « Les départements français ont récupéré la compétence des collèges par les lois de décentralisation de 1985. Il revenait donc aux départements de construire et d'entretenir les collèges... On imagine l'énergie, la volonté, la ténacité, l'acharnement de Michel LOTTE pour réussir à faire sortir de terre l'un des tout premiers collèges (l'un des 2 premiers semble-t-il) construits par le département du Morbihan. Quand on sait le nombre important de collèges construits, reconstruits ou rénovés durant les 30 années suivantes dans tous les départements de France, réussir à faire que le





collège de Belle-Île soit l'un des tout premiers sur la liste tient tout bonnement du prodige ! Ce dur combat mené avec succès par Michel LOTTE était lié au constat déplorable de l'ancien collège où les enfants de Belle-Île accomplissaient leur scolarité. Cette ancienne caserne baptisée groupe scolaire en 1936, était tout à fait inadaptée aux exigences pédagogiques de notre époque, même si, durant 50 années, elle forma et éduqua des centaines de Bellilois... Ce succès de la construction du collège est à mettre aussi au crédit de la volonté des 4 communes de Belle Île qui s'engagèrent financièrement à l'époque... 2016 est l'année du trentième anniversaire de la pose de la première pierre du collège par Michel LOTTE (le 26 novembre prochain très exactement). Il ne verra malheureusement pas aboutir ce projet qui lui tenait tant à cœur car il décède dans un accident de voiture le 29 juin 1987, quelques mois avant l'inauguration du collège ; il sera alors unanimement décidé de donner son nom au nouveau collège. Le jour de l'inauguration, Jacqueline GALLENE, ma prédécesseur en tant que principale de ce collège, décrit dans le livre d'or, je cite : un collège superbe pour les enfants de Belle-Île, dédié à la mémoire de son fondateur, le Docteur LOTTE. Fruit des efforts de tous, cette réalisation constitue l'outil pédagogique par excellence offert à la jeunesse de Belle-Île... Mais 2016 est aussi une année particulièrement médiatique pour le collège et on aurait voulu le faire exprès que l'on n'aurait pas mieux fait : ainsi le nom de Michel LOTTE a été fièrement porté par nos élèves à Marie-Galante, sur leur T-shirt, fin juin début juillet dernier. Il a été cité à de nombreuses reprises à la télévision au niveau régional et national à l'occasion de la présence de France 3 Bretagne dans nos murs à la rentrée. Le nom de Michel LOTTE, toujours par le biais du collège, sera encore cité prochainement, au niveau international, pour ne pas dire interplanétaire, avec le contact en direct de la station spatiale internationale prévu fin novembre début décembre. (Photos © Roger Matthieu)

BIOGRAPHIE

Michel LOTTE (1914-1987)



Michel Lotte est né à Coutances (Manche) le 23 avril 1914 de Joseph et Jeanne Taboureux. Son père, Joseph Lotte, professeur de Lettres au lycée de Coutances était l'ami le plus proche de Charles Péguy ; il fonda le Bulletin des Professeurs Catholiques de l'Université et mourut en décembre 1914 laissant trois enfants orphelins (l'aîné, André, né d'un premier mariage ; il était veuf) Sa mère se retira alors à Belle-Ile-en-Mer, dans la maison familiale place de l'Hôtel de Ville à Palais, avec ses deux enfants Anne-Marie (Annie Lotte âgée aujourd'hui de 103 ans) et Michel. Il entra au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray comme pensionnaire, poursuivit ses études secondaires au prestigieux collège Stanislas à Paris et, diplômé de l'École de Santé Coloniale de Bordeaux, il entama alors sa vie professionnelle de médecin militaire des Troupes coloniales.

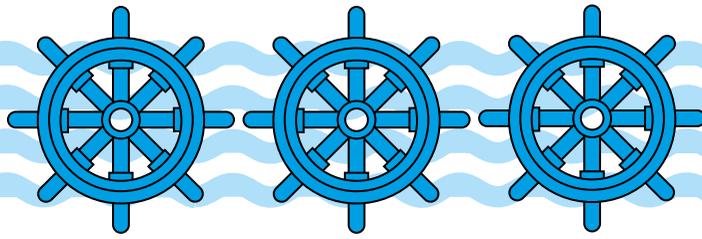
Carrière médicale : sa vie professionnelle (1938-1976)

Durant vingt-deux ans, il fut médecin militaire successivement en Guinée, puis en Inde et en Chine, parenthèse liée à la Seconde guerre mondiale, en collaboration avec les Britanniques. Après quoi, il retrouva l'Afrique : le Dahomey, la Haute-Volta et le Sénégal luttant auprès du Médecin Général Richet, au sein du service des grandes endémies, contre la

lèpre, le paludisme et la maladie du sommeil. De retour en France en tant que Médecin-Colonel, il devint Directeur médical des Laboratoires Labaz à Paris puis à Bordeaux, de 1960 à 1975.

Retraite active (1976-1987)

S'établissant avec son épouse Élisabeth à Belle-Ile-en-Mer lors de sa retraite en 1976, il fut élu maire en 1977 puis son mandat fut renouvelé jusqu'à l'accident fatal de juin 1987. Dix ans de responsabilités assumées avec l'aide d'autres élus locaux et du conseil général ; dans sa soif d'activité, et toujours pour le développement de cette île qu'il aimait tant, il contribua à bien des améliorations ou des innovations. Quelques exemples : • L'aménagement du port en y réalisant des structures d'accueil pour la plaisance ; • la mise en valeur des remparts ceinturant Palais, en y éliminant la végétation parasite ; • le développement de l'agriculture en incitant à la constitution de coopératives (distribution du lait), à la rationalisation de l'élevage, à l'amélioration du cheptel ; en facilitant l'implantation de jeunes maraîchers et les débouchés liés à la vente de leurs produits ; • la construction de logements sociaux (La Poudrière, La Colline, La Grande Prairie). Plus de cinquante logements furent ainsi créés en quelques années ; • l'aménagement du complexe sportif du Gouerch : 1 gymnase polyvalent, 1 terrain de football, 7 courts de tennis (5 extérieurs et 2 couverts), réalisations exemplaires pour une commune de la taille de Palais ; • Enfin, constatant la vétusté des établissements scolaires, il déploya toute son énergie pour parvenir à l'édification d'un collège neuf. Gestation très laborieuse mais qui finit par aboutir. En novembre 1986, Michel Lotte en posait la première pierre ! Mais s'il ne le verra pas terminé (sa vie s'interrompit le 29 juin 1987 dans un accident de la route), il sera plébiscité pour que son nom soit donné à cet ouvrage qu'il avait tant désiré voir aboutir. Tels sont les points importants de ses réalisations en tant que maire. Faut-il ajouter quelques traits de son caractère, soulignés avec pertinence dans l'éloge funèbre que prononça le Conseiller général de l'île le 2 juillet 1987 : « Pudique, vous l'étiez... mais tout autant capable de passion, depuis vos emportements légendaires lorsque le cours des choses n'était pas celui que vous eussiez souhaité, jusqu'à votre enthousiasme pour les tournois de tennis, sans oublier la pratique avvertie de la pêche et celle, réfléchie, des échecs... » (Réalisation Collège Michel Lotte)



PORT : UNE FRÉQUENTATION DANS LA MOYENNE

Concernant le nombre de visiteurs, les chiffres bruts sont : pour le mois d'avril, 476 visiteurs, (726 en 2015), en mai, 1360 visiteurs (1481 en 2015) et en Juin, 1670 visiteurs (1691 en 2015). En conclusion, le printemps 2016 n'a

pas été bon en la matière. La mauvaise météo en est probablement la principale raison, mais aussi la diminution des week-ends prolongés et des ponts de mai qui ne tombaient pas bien. Pour la saison estivale le mois de juillet comptabilise 2866 visiteurs (2760 en 2015) et pour le mois d'août, 3795 visiteurs (3688 en 2015). Si l'on enregistre 200 visiteurs de plus sur juillet et août par rapport à 2015, c'est principalement grâce aux bouées complémentaires installées entre La Coulisse et Ramonette,

En effet elles ont engendré sur juillet et août 500 visiteurs à elles seules. On peut estimer que sans ces nouvelles bouées, nous aurions eu 300 visiteurs de moins qu'en 2015. Même si le tarif sur les bouées extérieures est inférieur au prix moyen dans le port, c'est toujours intéressant de pouvoir offrir des places supplémentaires pour faire l'escale insulaire souhaitée. Pour le mois de septembre ce sont 1 450 visiteurs qui ont fait escale dans le port (1 500 en 2015). Ce qui représente une certaine

stagnation de la fréquentation d'arrière saison. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et la fréquentation portuaire est sans doute, comme le reste, tributaire d'une météo favorable. Si l'année 2015 a été bonne, ce ne sera probablement pas le cas en 2016. Le port est globalement en déficit de 250 visiteurs par rapport à 2015, sur des chiffres identiques à 2014 et en avance sur ceux de 2013, l'on peut donc dire que 2016 est une année qui se situe dans la moyenne en terme de fréquentation.

UN NOUVEAU NAVIRE DANS LE PORT



Une nouveauté du côté transport de marchandises vers les îles morbihannaises et Belle-Île : le « Viga » de l'armement Seaway, basé à la Trinité-sur-Mer. Ce petit caboteur assurera la desserte de Houat, Hoëdic, Belle-Île et Groix. Le bateau a effectué, le 11 septembre 2016, sa première rotation

dans le port du Palais. Il a passé les écluses pour accoster au quai Nicolas Fouquet, sous le regard de nombreux curieux. À bord, du matériel de travaux publics (une bétonneuse, des fosses septiques, etc.) levés par une grue de 25 m, et un engin roulant qui, lui, a été débarqué quai Bonnelle. C'est le 3^e bateau de l'armement avec les deux barges le « Guip » et le « Quick Silver ». Le « Viga » a une capacité de transport sur 160 m² ou 150 t maximum sur le pont. Caractéristiques du navire : type caboteur transport de marchandises, construit en 2016, coque en aluminium, chantier naval Gléhen Douarnenez, Longueur : 30 m, largeur : 8 m, port d'attache : La Trinité-sur-mer, immatriculation : AY934073.

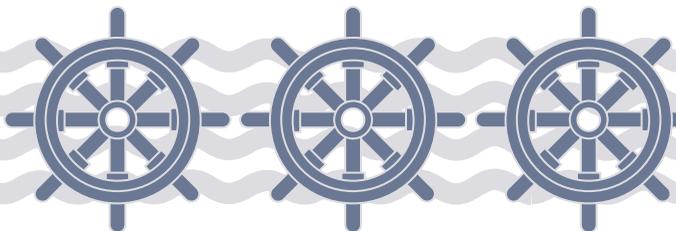
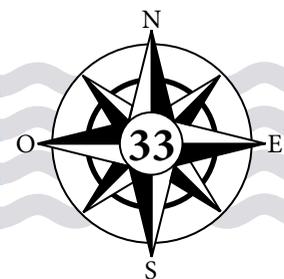
UN AUTRE ANNONCÉ L'ANNÉE PROCHAINE



Fin mars 2017, le caboteur-roulier actuellement en construction à Harlingen (Pays-Bas) pour le compte de la compagnie Transport maritime côtier (TMC) sera opérationnel. Ce navire d'un coût de 4 M€, assurera les transports de camions, conteneurs et palettes à destination de Belle-Île-en-Mer au départ de Quiberon et Vannes et à destination de Groix au départ de Lorient. Le « Goulphar » (du nom du grand phare de Belle-Île), sera le troisième navire de TMC avec le « Guedel » et le « Taillefer » qui assurent depuis plusieurs années la li-

vraison de matériaux sur les îles. Ce caboteur sera capable d'embarquer jusqu'à six camions et transporter une grande variété de biens de consommation tout en multipliant les rotations. Sa grande manœuvrabilité (grâce à deux moteurs et deux hélices) et son accès par deux portes latérales lui permettront d'accéder à n'importe quelle heure à l'avant-port de Le Palais alors que le « Guedel » et le « Taillefer » sont contraints de décharger à la grue au bassin qui n'ouvre qu'une fois par jour à l'heure de la pleine mer.





HÔPITAL YVES LANCO Changement à la direction

le futur hôpital deviendra celui du passé. Les personnes encore présentes à cette époque seront invitées à une cérémonie d'ouverture de la capsule... Les souvenirs traverseront ainsi le temps.

Après la réorganisation interne à l'hôpital en vue de la démolition de la maison de retraite (EHPAD La Vigne) et de l'hôpital (Yves Lanco) pour construire un nouveau bâtiment, de nouveaux changements sont à noter au sein du centre hospitalier.

En effet, après deux années à la tête de l'établissement Corinne Tesnière quitte l'hôpital pour rejoindre Bordeaux où elle dirigera l'un des quatre centres français pour jeunes sourds. Une opportunité pour cette cinquantenaire qui quitte l'île pour raisons personnelles. Arrivée en 2014, la directrice, sur fond de climat social légèrement tendu, a apporté sa pierre à l'édifice, notamment en portant le dossier de la reconstruction. Un vaste projet à 27 millions d'euros qui devrait débuter à la fin du premier trimestre 2017. C'est l'entreprise Bouygues qui a été retenue pour mener à bien le nouvel hôpital, une opération complexifiée par l'insularité. Si l'acheminement des matériaux devrait commencer dans les prochaines semaines, les délais administratifs légaux, eux, poursuivent leur chemin ce qui repousse la pose de la première pierre sans doute au mois de mars. D'ici là, les enfants des écoles seront sollicités pour travailler autour du projet, une capsule hermétique sera enfouie dans la dalle avec divers objets et souvenirs, photos, dessins, DVD, et qui sera réouverte d'ici une cinquantaine d'années lorsque



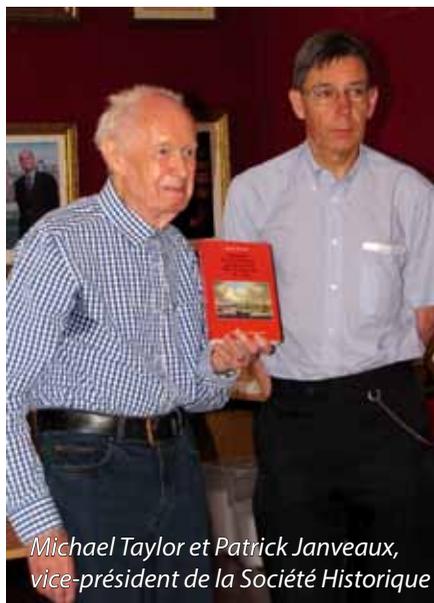
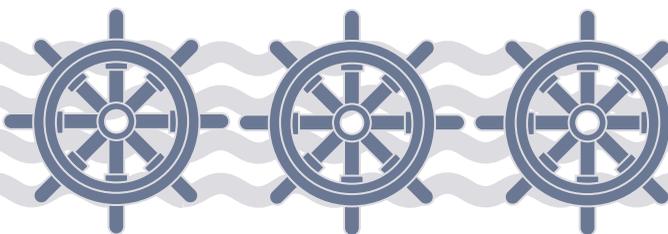
Vendredi 7 octobre dernier, le Président du conseil Tibault Grollemund, Philippe Couturier directeur général du CHBA et Claire Muzellec Kabouche directrice départementale de L'ARS, avait donné rendez-vous au personnel et aux maires de l'île pour officialiser le départ de la directrice. Frédéric Le Gars, est revenu sur la détermination de Madame Tesnière à porter le projet. Quant à Claire Muzellec-Kabouche,

directrice de l'Agence régionale de santé (ARS), elle a souligné l'investissement et les qualités de la directrice. Le président du conseil est revenu sur les relations difficiles et parfois les incompréhensions qui ont existé au niveau social, tout en approuvant le travail effectué, notamment en terme d'emplois où 10 % des personnels ont vu leur situation évoluer positivement en devenant titulaires ou en passant en CDI.

Ce fût l'occasion également de présenter le nouveau directeur de site détaché par interim, Régis Forest. Actuellement directeur adjoint au CHBA (Centre hospitalier Bretagne Atlantique) en charge des affaires financières, Régis Forest assurera donc la fonction de directeur jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire du poste. « Il est très important que nous ayons une direction sédentarisée sur l'île » a souligné Tibault Grollemund. L'annonce est parue au Journal Officiel. A noter : la présentation publique du projet devrait avoir lieu fin janvier. Une réunion publique et une exposition extérieure seront organisées. Le prochain numéro du Petit Journal sera en grande partie consacré à ce sujet.



De gauche à droite : Régis Forest qui assure la direction par intérim, en attendant que le poste soit pourvu, Philippe Couturier directeur du CHBA dont dépend Belle-Île, Tibault Grollemund Président du conseil de surveillance, Corinne Tesnière ancienne directrice de l'hôpital Yves Lanco, Claire Muzellec Kabouche directrice de l'ARS et Frédéric Le Gars maire de Palais et Président de la CCBI.



Michael Taylor et Patrick Janveaux,
vice-président de la Société Historique



Une partie de l'assistance

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Présentation du livre de Michael Taylor

«Invasion et occupation de Belle-Île par les Anglais»

Vendredi 8 juillet, en mairie de Le Palais, la Société Historique de Belle-Île-en-Mer présentait son dernier ouvrage «L'Invasion et l'occupation de Belle-Île par les Anglais 1761-1763». Est-ce d'avoir été interpellé par un historien local lorsqu'il débarqua sur les quais de Palais d'une remarque malicieuse sur la nouvelle invasion des Anglais à Belle-Île qui a conduit Michael Taylor à s'intéresser aux deux années d'occupation anglaise qui ont marqué l'histoire de l'île ? Peut-être. Plus décisive fut sa rencontre avec Carlette Portier et Jacques Poutord de la Société Historique qui avaient entrepris d'écrire sur le sujet. Quinze ans de patientes recherches dans des archives, tant britanniques que françaises, ont permis à notre auteur, fidèle de longue date de l'île, de bâtir ce récit

historique. Après le décès de Jacques Poutord, c'est Patrick Jonveaux qui en a supervisé la traduction.

En ouvrant ainsi des archives inédites sur la «Guerre de sept ans», Michael Taylor nous place tour à tour du côté de l'assiégé et de l'assiégant. Il nous présente l'intérêt stratégique de Belle-Île et les raisons de la conquête, nous fait assister aux débarquements et à la reddition. Il nous décrit la situation des insulaires à l'heure anglaise. Cette

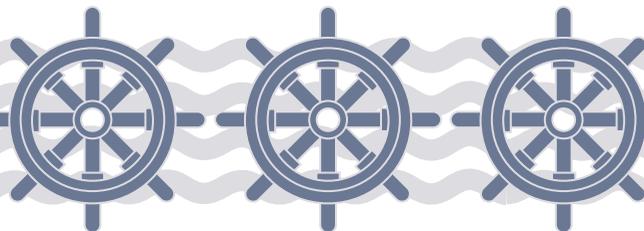
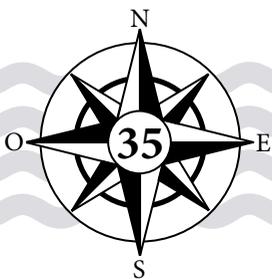
occupation n'a pas ruiné l'île qui l'était déjà en 1761. Elle assure par contre à la Grande-Bretagne le contrôle des mers et la suprématie européenne : les Britanniques fêtent leur victoire en chan-

sons et en musique. Le traité de Paris rend Belle-Île à la France en échange de Minorque, en réalité en échange de l'abandon par la France de toute prétention sur le Canada. (texte Annick Samzun SHBI)

Pratique : L'invasion et l'occupation de Belle-Île par les Anglais 1761-1763 / Taylor, Michael, Auteur / Gury, Jacques, Traducteur. - Locmaria : Société Historique de Belle-Île-en-Mer, 2016. 461 pages, ill., cartes; 21 cm.



Shirley et Michael Taylor



AMÉNAGEMENT PORTUAIRE QUAI FOUQUET L'ESPACE DE DÉTENTE INAUGURÉ

Les travaux sur le quai Fouquet sont terminés. Vendredi 26 août 2016, s'est déroulée l'inauguration des nouveaux aménagements, en présence des élus palantins, des représentants des sociétés EUROVIA, ORANGE et GARCZYNSKI, entreprises intervenantes,

des services techniques de la ville et de la capitainerie du port. Un chantier situé à l'entrée de Palais au Pont-Orgo, près de la Poste et du lavoir « La Normande » (qui date de 1750) qui est qualifié d'exemplaire. Avec les travaux entrepris, une nouvelle configuration des lieux a

pris forme avec une aire de détente mitoyenne au lavoir, un itinéraire de promenade sur un quai rejointoyé avec son parement de pierres, sur lequel sont installés des bancs, offrant un joli point de vue sur le bassin à flot. La réfection complète de la voirie, de son éclairage public, les nouvelles conditions de stationnement, et le déplacement et la redistribution des réseaux complètent les aménagements pour en faire un lieu s'intégrant parfaitement à l'ensemble, tout en créant de nouvelles conditions de circulation à même de rendre le trafic routier vers et depuis la zone portuaire, plus aisé et sécurisé pour les usagers.



Allocution de Jean-Luc Guennec,
adjoint au maire chargé des travaux

Le 8 juin 2015, le conseil municipal de Le Palais approuvait le marché avec la société MARC pour l'aménagement portuaire du Quai Fouquet.

Au préalable, je tiens à remercier la précieuse collaboration d'ORANGE, d'ENEDIS et de la Communauté de Communes de Belle-Île qui ont financé respectivement le déplacement de leurs réseaux à savoir le réseau téléphonique, le

réseau d'électrification et le réseau de l'assainissement pour mener à bien cette opération.

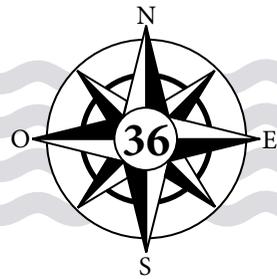
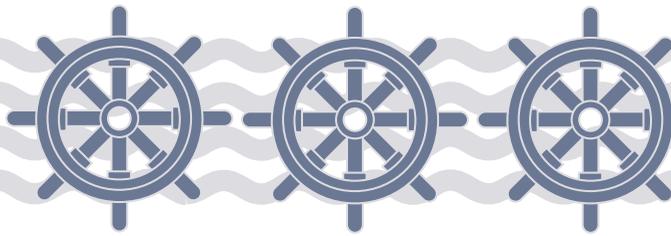
Le coût global de l'opération, hors frais de déplacement des réseaux, s'est monté à 387 000 € HT aidé exclusivement par le Conseil Départemental à hauteur de 106 000 € soit un reste à charge pour le port de 281 000 € HT.

Le projet a été dessiné par Bertrand LANCTUIT, architecte paysagiste et validé par Christophe GARRETA, architecte des bâtiments de France. Comme chaque opération communale, l'élaboration du marché et le suivi de chantier ont été assurés par notre responsable du service technique Stéphane TINCHANT. Un grand merci à tous pour avoir collaboré à ce chantier qui se devait d'être

exemplaire compte tenu de sa situation à l'entrée de la ville, et proche de la fontaine (contenance de 60 m³) et du lavoir de « La Normande » construits en 1750.

Conçu dans le triple souci de consolider le quai, d'aménager un espace piéton accessible à tous promeneurs et usagers du port, de régler la circulation et le stationnement. Cet aménagement est une belle réussite qui donne une plus-value à ce secteur de la ville et représente le prémice d'un aménagement futur entre la « Maison Bleue » et l'ancienne grue. Une nouvelle fois, je remercie toutes les personnes et les entreprises qui ont œuvré pour que ce projet devienne une réalité pour obtenir ce paysage d'aujourd'hui..





COLLÈGE MICHEL LOTTE
Escale de France 3 Bretagne

© Roger Matthieu

Après le centre Bretagne l'année dernière (Mur de Bretagne), France 3 Bretagne avait choisi de vivre cette rentrée 2016 sur les îles... La Bretagne est en effet la région de France qui compte le plus d'îles. La région, donc l'académie, doit ainsi prendre en compte cette particularité géographique notamment pour tout ce qui concerne l'éducation. La pérennité des établissements scolaires, des équipes enseignantes, la mobilité des insulaires sont des défis pour que se vive bien l'insularité... Pour ses éditions de midi et de 19 heures, France 3 Bretagne a donc fait escale au collège MICHEL LOTTE le jeudi 1^{er} septembre pour une page spéciale incluse dans le

journal (avec quelques séquences reprises pour le journal national), précédée la veille de quelques reportages sur la prérentrée. D'autres reportages réalisés sur les îles d'Hoëdic, Ouessant et Arz donnaient une vision la plus large possible de l'enseignement insulaire en Bretagne. Le contact avec le collège avait été pris en juin dernier, après accord reçu du service communication du Rectorat par l'équipe de rédaction de France 3 Bretagne. Durant deux jours, la chaîne régionale a ainsi accompagné l'équipe éducative du collège, prenant de multiples séquences, et y assurant deux directs le jeudi 1^{er} septembre, l'un à 12h00, l'autre à 19h00. (François Geneau, principal du collège)

NOUVELLE CUISINE INAUGURÉE



L'inauguration des nouveaux locaux du collège a eu lieu le 21 septembre 2016. Débutés en décembre 2014, les travaux auront coûté au Département, plus d'un million d'euros. Un garage à vélos digne de ce nom a été réalisé. Mais surtout, ils ont concerné la restructuration et la mise aux normes de l'espace demi-pension : le plafond de la salle du réfectoire a été abaissé et son sol repris. La cuisine a été repensée et rééquipée : salle du personnel agrandie, des pièces créées (légumerie, salle pour les préparations froides, réserve sèche, vestiaires, bureau pour le chef, Marc Morvan). François Geneau, principal de l'établissement, a souligné sa satisfaction. « Pendant plus d'une année, le service de la cantine n'a pas été interrompu : Marc Morvan, le chef, a préparé ses repas à la cuisine de l'hôpital pour continuer un service de qualité. Le surcoût a été pris en charge par le Département ».



Un nouveau gérant

Partie intégrante de la ville, le cinéma Rex à Le Palais a récemment fêté ses 20 années d'existence. À sa tête depuis près de 15 ans, Laurence Wiet gérait la Sarl Laurienne. Une société commerciale qui avait pour objet la projection de films cinématographiques. « Je pars pour de nouvelles aventures » a-t-elle déclaré le mardi 13 septembre. Elle entend s'engager plus avant, ajoutant, « dans l'écologie de la vie. Ce furent 15 années de fidélité, remplies de bons moments, faits de rencontres et de débats ». Le cinéma Rex, avec sa salle unique de 230 places, accueille 24 000 spectateurs par an ; dont une bonne partie, insulaires et résidents secondaires sont des abonnés. Le nouveau gérant de la société se

nomme Olivier Depecker. Il est âgé de 56 ans. Originaire de Nantes, il a travaillé de nombreuses années à Paris, dans la distribution cinématographique. « En reprenant l'exploitation de la salle de Palais, je vais avoir plus de contacts avec le public, avec la nature, ce qui fait la spécificité de l'île : une belle aventure », a-t-il évoqué. C'est lui qui a relancé « le Paradis », le cinéma de Quiberon. « Une bonne expérience », a précisé l'intéressé. « La programmation s'inscrira dans les mêmes créneaux qu'auparavant ; les horaires ne changeront pas, en tout cas pas dans l'immédiat. Je souhaite proposer le plus grand nombre possible de films nouveaux. Le cinéma Rex est un cinéma pour tous les publics ; et il le restera », a-t-il affirmé en conclusion. Florian Caillarec, le collaborateur de Florence Wiet, restera celui d'Olivier Depecker.

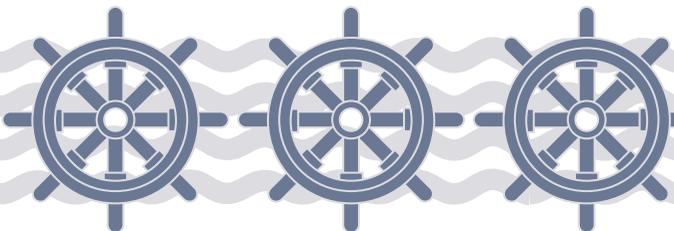
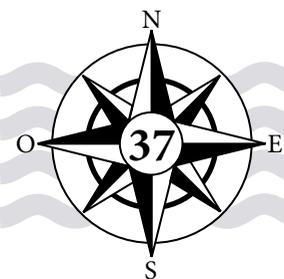


De gauche à droite
Florian Caillarec, Olivier Depecker, Laurence Wiet

LE SLOUP «LA BELLE-ÎLOISE» EN COURS DE REPRISE



Des négociations sont en cours pour la cession éventuelle du sloup «La Belle-Îloise» par son propriétaire, l'association Er Hastellig au Yachting club de Belle-Île. Un devis de restauration a été demandé aux chantiers du GUIP après sa mise en cale sèche.



BELLE-ÎLE-EN-JAZZ

Retour à une tradition insulaire



C'est par un retour vers le passé que cette musique spécifique s'est faite entendre à nouveau dans les rues palantines. Les amateurs de jazz ont pu apprécier un nouveau festival de musique. « Belle-île en Jazz » s'est déroulé du 9 au 11 septembre et a résonné dans les quatre communes de l'île. Ce nouveau festival est organisé par Johan Dubourdieu, gérant du Castel Clara et contrebassiste amateur. La programmation était belle grâce à l'aide de Franck Marchal, l'organisateur du « Paris

Jazz festival». Pierrette Davineau, directrice du « Paris jazz festival » également et Sébastien Danchin, directeur artistique ont rejoint l'équipe organisatrice. À l'affiche, outre certains groupes fort connus, Richard Galliano, accordéoniste et Eric Le Lann, trompettiste, qui font partie des plus célèbres musiciens français. Avec des animations gratuites à travers les actions de sensibilisation dans les écoles, concerts payants, lieux classiques et théâtres inattendus, le festival a été fait de découvertes et de partages.



© Roger Matthieu

JAZZ AU COLLÈGE

Une animation en milieu scolaire très appréciée des collégiens de Michel Lotte

ÉTAT CIVIL



LISTE DES NAISSANCES

Date	Prénoms et Noms	Fils / Fille de, et de :
17 août 2016	Léonore COUIC	Vincent et Hélène GUILLEMOT

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Date	Prénoms & Noms des époux	Prénoms & Noms des conjoints
2 juillet 2016	Alexandre SHETTLE	Marie-Louise LAMOTTE
9 juillet 2016	Maël GUISET	Anaïs GAUTIER
13 août 2016	Jean-Alain DUPOIRIER	Magalie GUELLEC
26 août 2016	Martin GAVERIAUX	Anne-Laure SACCOMANDI
27 août 2016	Emmanuel AMARA	Alexandra RANZ

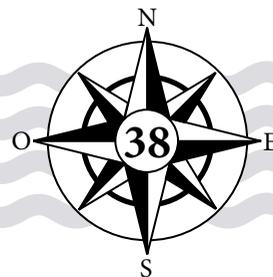
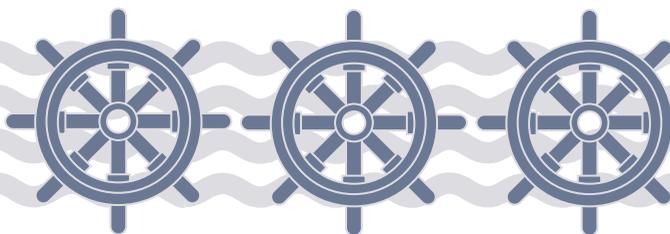
LISTE DES DÉCÈS

Date de décès	Prénoms	Noms	Lieu de décès
17 juin 2016 (Transcription)	Gilles	GIOVANELLI	Vannes
7 juillet 2016	Roger	LELARDOUX ép. Éliane DESAINT	Le Palais
14 juillet 2016	Roger	GUILLYGOMARC'H ép. Marie-Laure COTONEA	Le Palais
14 juillet 2016	Lucien	JARNET, ép. Paulette CHATEL	Le Palais
16 juillet 2016	Anne-Marie	LABANOT vve de Robert LORENT	Le Palais
24 août 2016	Marie-Louise	TANGUY	Le Palais
28 août 2016	Guillemette	LALÉOUSE, vve Raymond SERBRUYN	Le Palais

Chicanes effacées sur la RD 190 PLACE À 4 PLATEAUX RALENTISSEURS



Pour l'aménagement de sécurité de la RD 190, devant le collège Michel Lotte, notamment en raison des affaissements présents sur la droite des bandes de roulement, il était prévu de ne pas réhabiliter les chicanes, mais de les supprimer. C'est chose faite. Les travaux ont commencé fin septembre pour la réalisation de 4 plateaux en lieu et place des chicanes actuelles, de manière à sécuriser tout le secteur de circulation aux abords du collège, avec l'avancée du panneau d'agglomération avant le carrefour du Gouerch et la création d'un passage piétons face au stade et l'accès à la ressourcerie.



FESTIVAL «BELLE-ÎLE-ON-AIR» Une affluence record



© Mogri Photographie

Ce ne sont pas moins de 8 200 personnes qui, pour cette 9^e édition, ont foulé le site du Festival au bois du Génie, les 12 et 13 août 2016. Bénévoles, artistes, techniciens, 7 500 festivaliers, dont un millier de campeurs qui se sont installés dans 645 tentes... 4 000 crêpes et galettes ont été vendues, un millier de sandwiches, autant de boissons sans alcool au « bar soft ». Mais aussi 1 300

cafés qui ont été servis au camping. Un périmètre fermé par 350 barrières qui ont été posées, soit une longueur de protection de 1 200 mètres. Le président de l'association TomÉo, organisatrice de l'événement, Joshua Le-lièvre-Deslandes à remercié vivement bénévoles, exposants et la municipalité de Palais pour l'aide apportée. Il a donné rendez-vous en 2017 pour la 10^e édition.



«ZONE DE GRATUITÉ»
Donner une 2^e vie aux objets

Donnez, prenez ! C'est la philosophie de l'opération « Zone de gratuité », organisée le 24 septembre 2016, salle Arletty à Le Palais et qui a attiré plus de 200 visiteurs. Une première du genre menée à Belle-Île, sous l'égide de la CCBI. Le concept : un espace où l'on pouvait déposer tout ce dont on n'avait plus besoin, à condition d'être propre et réutilisable ou de prendre ce que l'on voulait, sans avoir rien rapporté. » Ce n'était donc pas un vide-greniers, car il n'y avait rien à acheter, ni un troc, car il n'y avait pas d'échange. De même

que l'opération ne devait pas être vue comme une action concurrente à d'autres associations tournée vers la récupération, mais comme un complément. Les lots qui n'ont pas trouvé preneur ont été repris ou pris par les associations. Le surplus fera l'objet d'un recyclage pour ne générer aucun déchet. Ainsi, Les Restos du coeur, Valorise, Le Ch'tal, Le Secours catholique et Troc échange ont été partenaires actifs de l'opération. La manifestation leur a permis de faire mieux connaître et comprendre leur action. Une réussite.



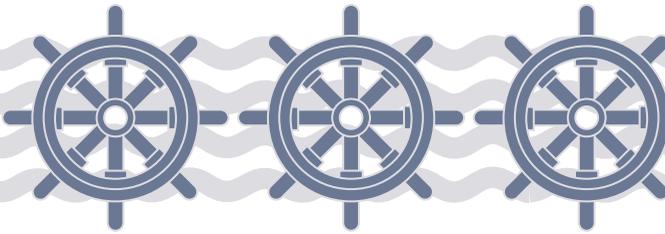
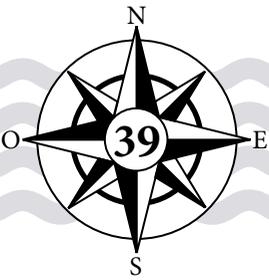
SUR LE PORT DE LE PALAIS

Le concept s'appelle WIFILIB. Quatre bornes ont été installées au printemps et réparties sur l'avant-port, à la Maison de l'Écluse, aux ateliers portuaires (ancienne caserne) et sur le Pont-Orgo. La société de gestion s'occupe de tout (journaux de connexions, blocage de certains sites etc.) Ce concept de wifi fonctionne comme un réseau. À terme des infos pour-

ront être diffusées sur le portail d'accès (municipal, portuaire, etc.) Une réunion sur le sujet doit être organisée avec le conseil d'exploitation du port courant novembre 2016. Une installation qui est sollicitée car, depuis sa mise en service, nous avons enregistré de nombreuses connexions : 2304 en juillet, 3103 en août et 1057 en septembre.



Un atelier pour que les enfants puissent laisser libre cours à son talent artistique avec des objets de récupération était animé par Valérie



Canot de sauvetage LE «JEAN-MARIE CAMÉNIEN» REMPLECE LE «BELLE-ISLE»



Le canot SNSM tout temps (CTT) « Belle-Isle », a 16 ans d'existence. Attaché à la station de sauvetage de l'île, il va subir un grand carénage de mi-vie qui devrait durer quatre à cinq mois. C'est un équipage bellilois composé de Ronan Le Roux, Patrick Boisseau, Christian Lelgouarc'h, Julien Bouleuc et Frédéric Le Doux qui a convoyé le canot de sauvetage à Saint-Malo. Ils sont partis de Palais le lundi 26 septembre, à 3 h 30, pour arriver à destination 11 h 30 plus tard, sans escale. Pour le remplacer le temps des opérations de carénage, ils sont revenus à bord du « Jean-Marie Caméni », une vedette de sauvetage de première classe, qui a longtemps servi à

Groix et même à Saint-Pierre-et-Miquelon. Après avoir fait connaissance avec le navire, ils ont effectué quelques essais. L'équipage a quitté Saint-Malo le 28 septembre à 4 h 45, pour arriver à Palais à 22 h 10, après deux escales, à Roscoff et au Conquet. Ceci du fait que le navire est plus petit (13,50 m au lieu de 17,50 m). Il est aussi moins puissant (15 nœuds au lieu de 20, minimum). Après le départ du Vendée Globe, la station de Belle-Île devrait accueillir le « Jacques Morisseau », l'actuel canot tout temps des Sables-d'Olonne. Cette station va en effet être équipée du deuxième canot tout temps nouvelle génération ; le même que celui déjà en service à l'île de Sein.

REPRISE À LA MÉDIATHÈQUE



Les activités à la médiathèque ont repris et beaucoup d'animations sont d'ores et déjà inscrites au programme. Samedi 12 novembre, le « Mois du doc » débutera avec la diffusion au cinéma Rex de « No land's song », en présence de Gaëlle Bédier, critique de cinéma. « Les mallettes de sélection pour le « Prix

des Incorruptibles » sont arrivées et distribuées aux enfants des écoles bellilloises, a expliqué Stéphanie Nouy, la responsable de la médiathèque. Les enfants ont donc jusqu'au mois de mai prochain pour se plonger dans ces livres. » Les « Coups de cœur des bébés lecteurs » suivront, avec Maggy Gail-

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DES DÉCHETS Un exercice d'incendie grandeur nature



Un exercice de manœuvre sur site avait été convenu et la date arrêtée au mercredi 14 septembre. Le thème retenu de la manœuvre était un début d'incendie dans le casier en exploitation sur le site d'enfouissement technique des déchets à Chubiguier. À 14 h 20, l'alerte était donnée au centre de secours. Volontairement les moyens demandés ont déclenché l'appel général, avec tous les appels sélectifs lancés et la sirène

activée. Les moyens matériels et un effectif de 8 sapeurs pompiers étaient engagés sur le terrain. Un exercice en temps réel qui a permis, outre la reconnaissance des lieux, d'analyser l'itinéraire et les temps d'intervention, le positionnement du poteau d'incendie et ses capacités, la nécessité de la mise en place d'une ligne de tuyau et d'exprimer, lors du débriefing, les axes d'amélioration et les installations complémentaires à réaliser.



lard, animatrice du Ram. « Nous réitérons cette opération avec une sélection de 17 livres pour la petite enfance. D'autres événements, tels que le café palabre le 26 novembre et les bébés lecteurs le 8 décembre sont aussi prévus. Par ailleurs, la mise en réseau avec

la bibliothèque de Sauzon avance avec un catalogue informatique commun, la circulation des collections entre les deux sites et par la suite une carte unique de lecteur. A noter que soixante-dix nouveaux DVD viennent d'être acquis.

Réduisons les apports de déchets verts en déchèterie!

**Broyez directement à domicile
vos déchets verts!**

**RÉDUIT
PAR 10
LE VOLUME
DE DÉCHETS VERTS**

Utilisez le broyeur en
paillage dans votre
jardin ou en apport
de matière sèche dans
votre composteur.

Informations et réservation :
prevention.dechets@cchl.fr / 02 97 31 20



Belle-Île:
Objectif zéro déchet

RESSOURCERIE «LE CHTAL»

Reprise des horaires d'hiver

OUVERTURE

**les mercredis de 14 h 30 à 17 h
et les samedis de 10 h à 12 h 30.**

Sur Belle-Île, 2 papiers sur 3 ne sont pas triés...

pourtant

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT !



LIVRES – CAHIERS



JOURNAUX – MAGAZINES



ENVELOPPES – FEUILLES



CATALOGUES – ANNUAIRES



PUBLICITÉS – PROSPECTUS
SACS EN PAPIER



COURRIERS – LETTRES

Inutile de les comprimer, de les froisser ou de les déchirer! Ne retirez pas non plus les agrafes, spirales, etc. Elles seront séparées en usine.

OÙ LES DÉPOSER ? – dans les bornes à papier (voir guide du tri)
– dans la benne papier en déchèterie



Belle-Île :
Objectif zéro déchet

QUAND VOUS REGARDEZ VOTRE TELEPHONE, QUI REGARDE LA ROUTE ?

TOUS TOUCHÉS - TOUS CONCERNÉS - TOUS RESPONSABLES

